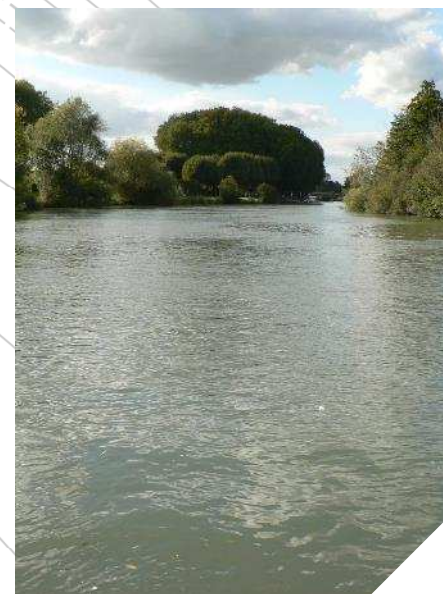




Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
de la Communauté de communes Bassée-Montois

Présentation du diagnostic et des enjeux aux PPA
Jeudi 25 janvier 2018

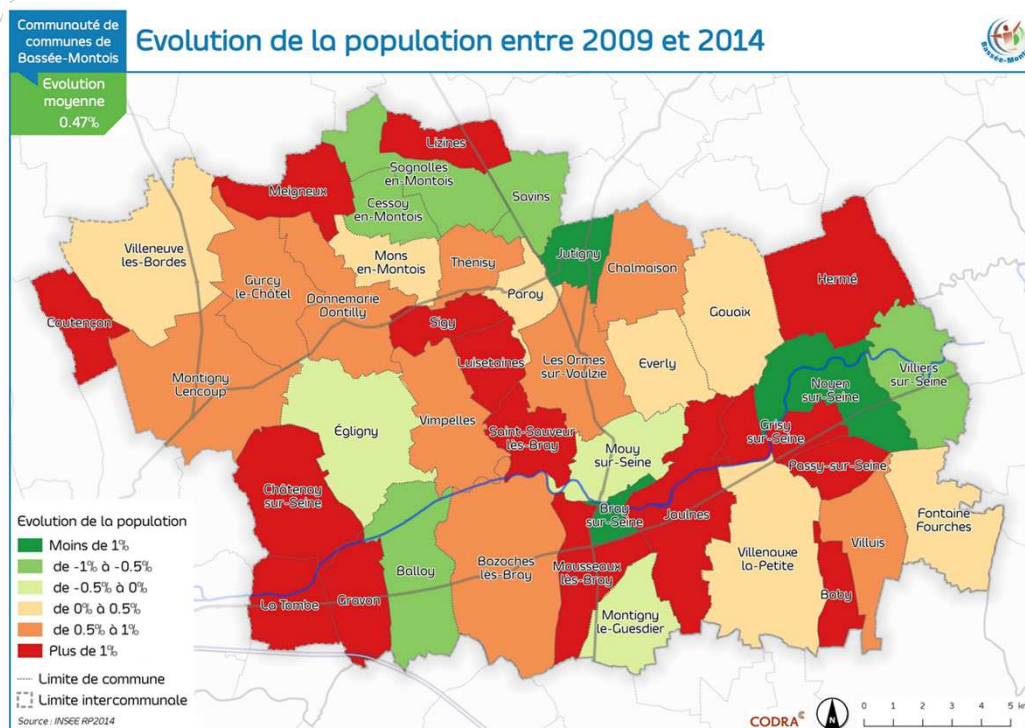
La population et le logement

La population

➤ Un territoire qui gagne des habitants

 **+ 545 habitants** entre 2009 et 2014
+ 135 habitants à D. Dontilly

 **- 75 habitants** pour l'agglomération de Bray



Bourgs princ.
 6 250 hbts
 (27%)

Com. rurales
 14 450 hbts
 (61%)

Bourgs relais
 2 800 hbts
 (12%)

23 500
habitants

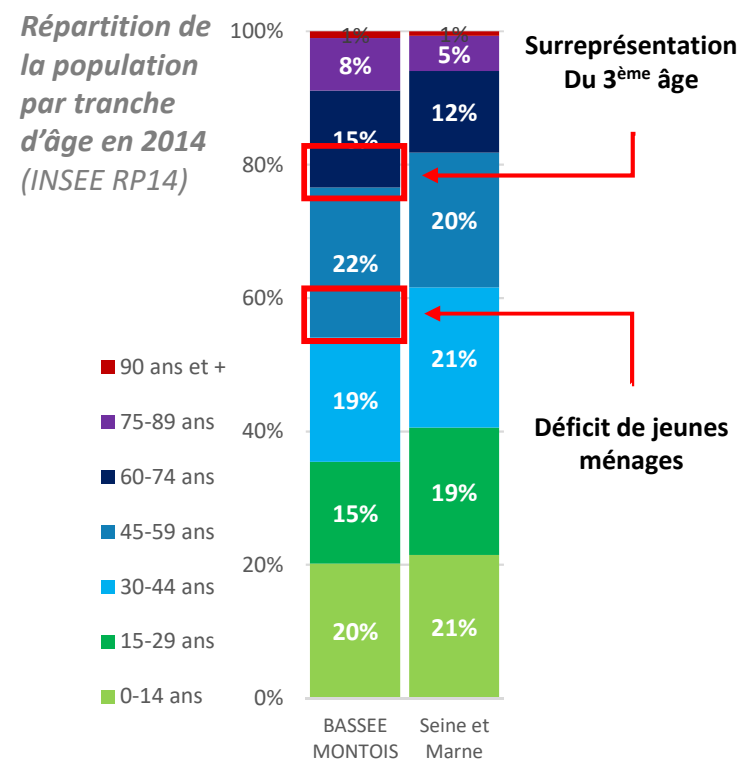
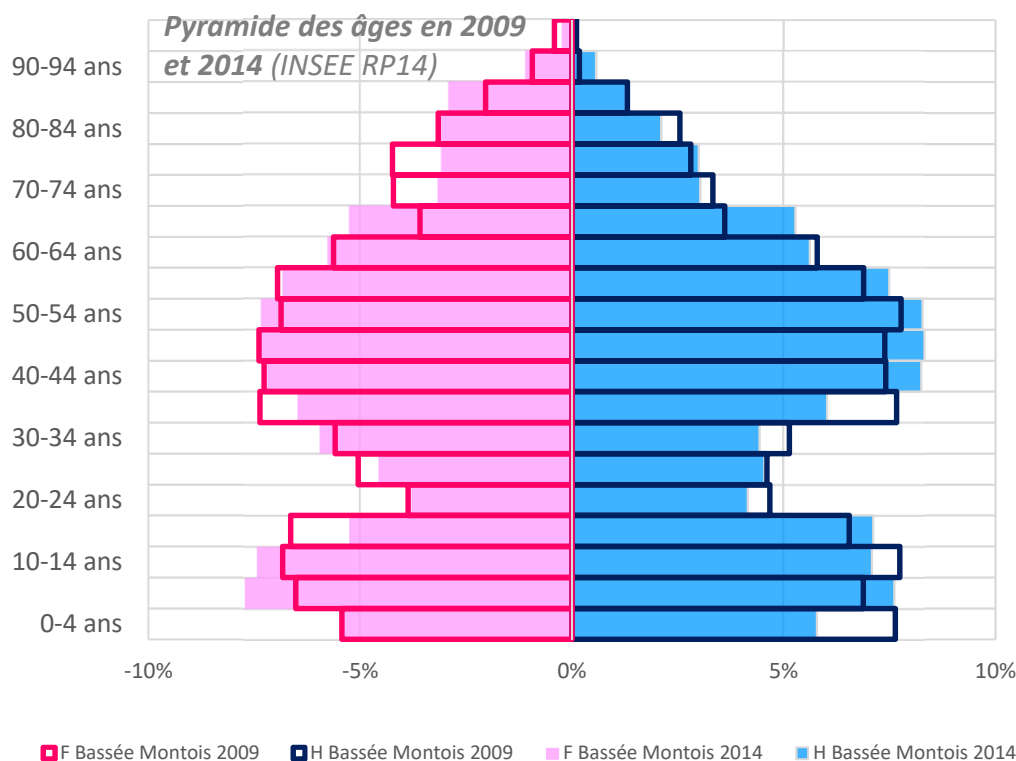
➤ Une croissance qui s'appuie essentiellement sur le solde migratoire

 **+ 405 habitants** dus au solde migratoire

 **+ 140 habitants** dus au solde naturel

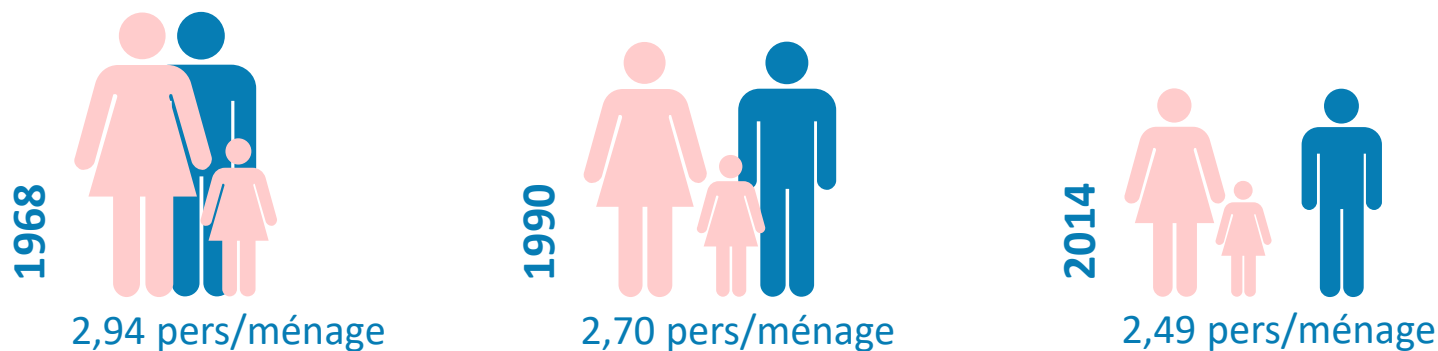
Un déficit de jeunes ménages

- Répartition de la population par tranches d'âge relativement homogène à l'échelle du territoire
- Sous représentation des 15-44 ans et surreprésentation des 75 ans et plus par rapport au département
- Vieillesse de la population, moins par augmentation du nombre de personnes âgées que par diminution du nombre personnes d'âge intermédiaire (25-45 ans)



La composition des ménages

- Réduction modérée de la taille des ménages



Entre 1990 et 2014 : - 0,24 personne/ménage, contre -0,33 à l'échelle du département

Entre 2009 et 2014 : augmentation de la taille des ménages dans les 2 pôles relais (+0,05 pers/ménage)

- Dynamique de fragilisation des ménages

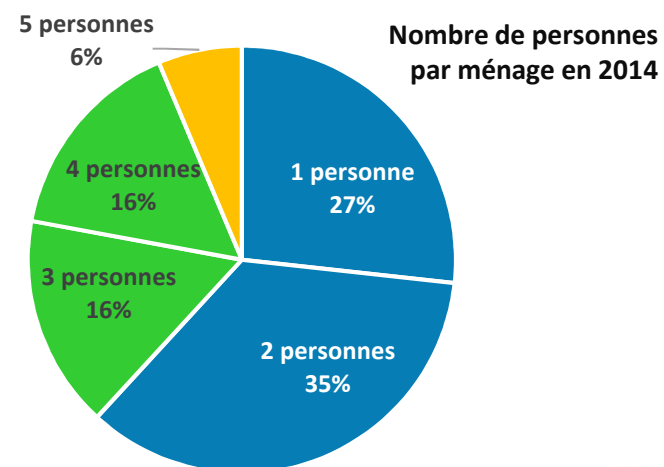
Entre 2009 et 2014 :



+ 10 % de familles monoparentales*

+ 12 % de personnes seules

*Hors Bray-sur-Seine



Les revenus des ménages

- Des revenus plus élevés que les territoires voisins

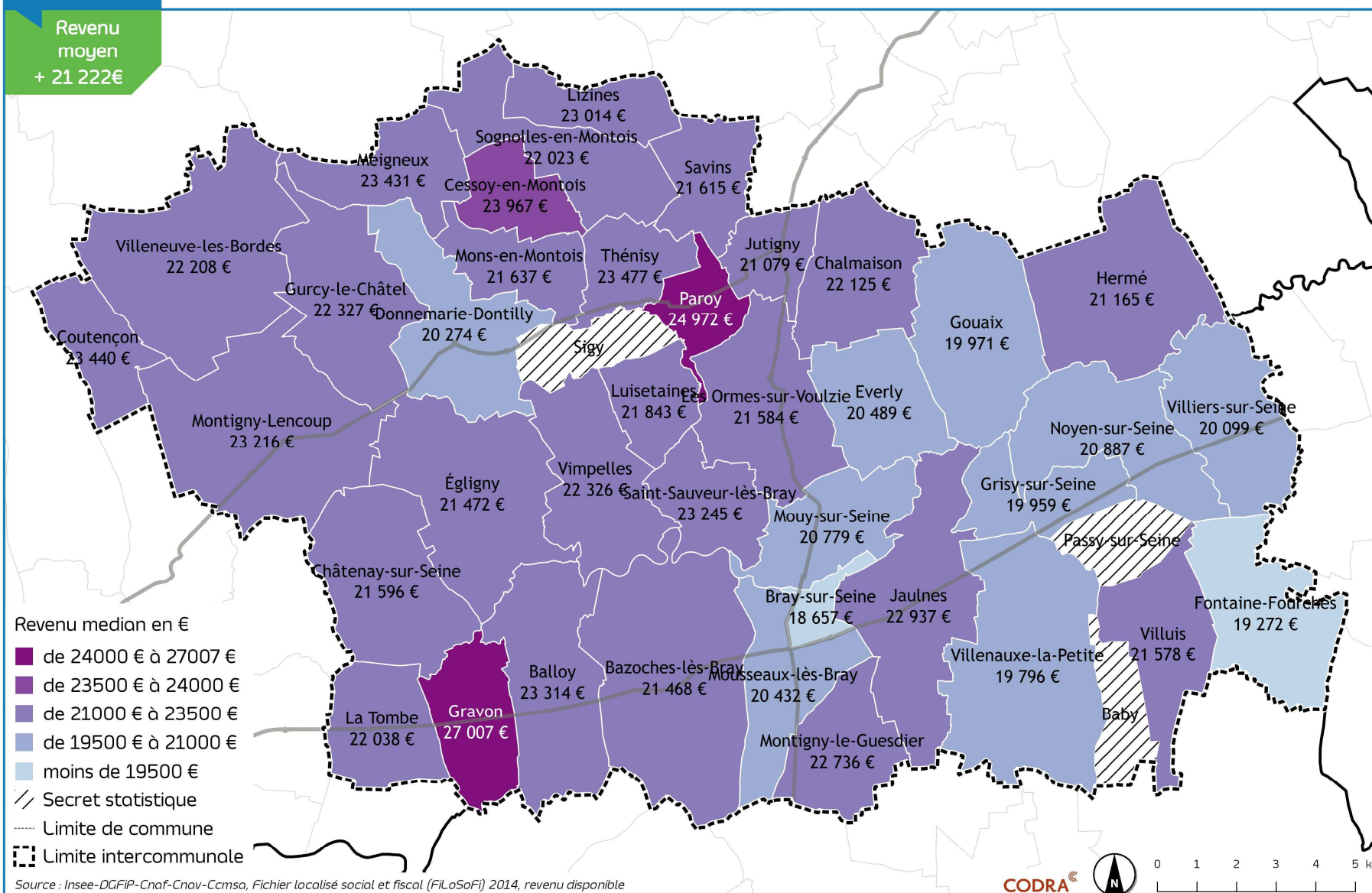
	Médiane	1er décile	9e décile	Part des ménages fiscaux imposés	Taux de pauvreté-Ensemble
BASSEE MONTOIS	21 222 €	12 698 €	34 060 €	63%	8,6%
<i>Seine-et-Marne</i>	22 191 €	11 638 €	37 650 €	68%	11,5%
<i>France Métropolitaine</i>	20 369 €	10 682 €	37 591 €	58%	14,7%
CC Brie Nangissienne	21 027 €	11 280 €	33 299 €	63%	12,5%
<i>CC du Provinois</i>	19 899 €	10 562 €	34 176 €	57%	14,6%
CC Deux Fleuves	18 203 €	9 472 €	30 659 €	53%	20,8%
<i>CC du Nogentais</i>	19 645 €	10 928 €	34 009 €	57%	14,0%

- Des différences significatives entre les communes avec une disparité est-ouest marquée : *voir carte*

Revenu médian par unité de consommation en 2014



Revenu
moyen
+ 21 222€





Atouts

- Maintien de la croissance démographique
- Le bourg de Donnemarie-Dontilly a concentré 1/4 de la croissance démographique de la CCBM entre 2009 et 2014
- Soldes naturel et migratoire positifs



Faiblesses

- L'une des deux polarités principales du territoire (Bray-sur-Seine) fragilisée au sein d'un territoire en dynamique positive
- Augmentation de la population du 4ème âge
- Fragilisation de la structure des ménages
- Déficit marqué dans la population des jeunes ménages

Enjeux démographie

- Maintien de la dynamique démographique globale
- Amélioration de l'attractivité pour les jeunes ménages
- Affirmation du rôle et du poids démographique des deux bourgs principaux comme éléments structurants du territoire
- Anticipation des besoins en équipements et services liés au vieillissement de la population

Le parc de logements



➤ 8% de logements vacants

- 14,5% à Bray-sur-Seine
- + 105 lgts. vacants entre 2009 et 2014

- 80% de résidences principales
- 92% de maisons individuelles
- 80% de propriétaires

➤ Résidentialisation du camping des Prés de la Fontaine (Gouaix et Hermé)

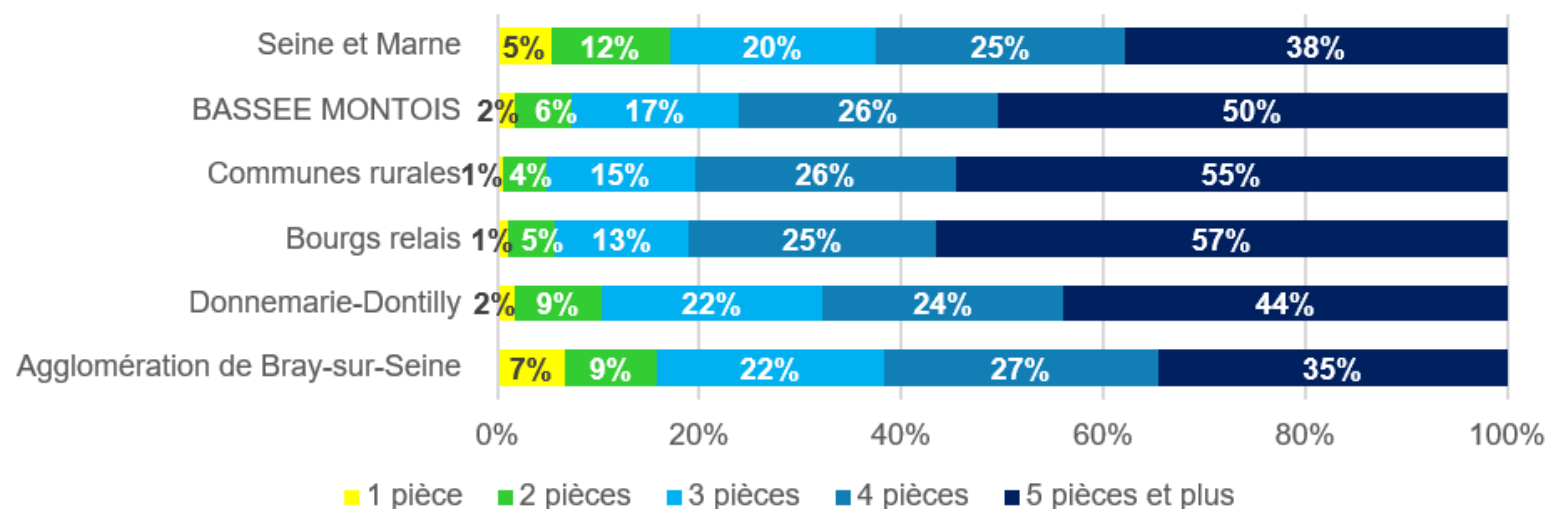
- Augmentation « artificielle » du nombre résidences secondaires

- 32% du parc locatif et 54% du parc social est concentré à Bray-sur-Seine
- 9% de locatif dans les communes rurales : une offre encore timide
- Une vraie demande en logement social : 27 attributions pour 80 demandes en 2015

La taille des logements

- Nette sous-représentation des petits logements (T1 et T2) sauf à Bray-sur-Seine
- Légère sous-représentation des logements de taille moyenne (T3) sauf à Bray-sur-Seine
- Surreprésentation des grands logements (T4 et T5 et +), sauf à Bray-sur-Seine

Répartition des résidences principales par nombre de pièces (INSEE RP14)

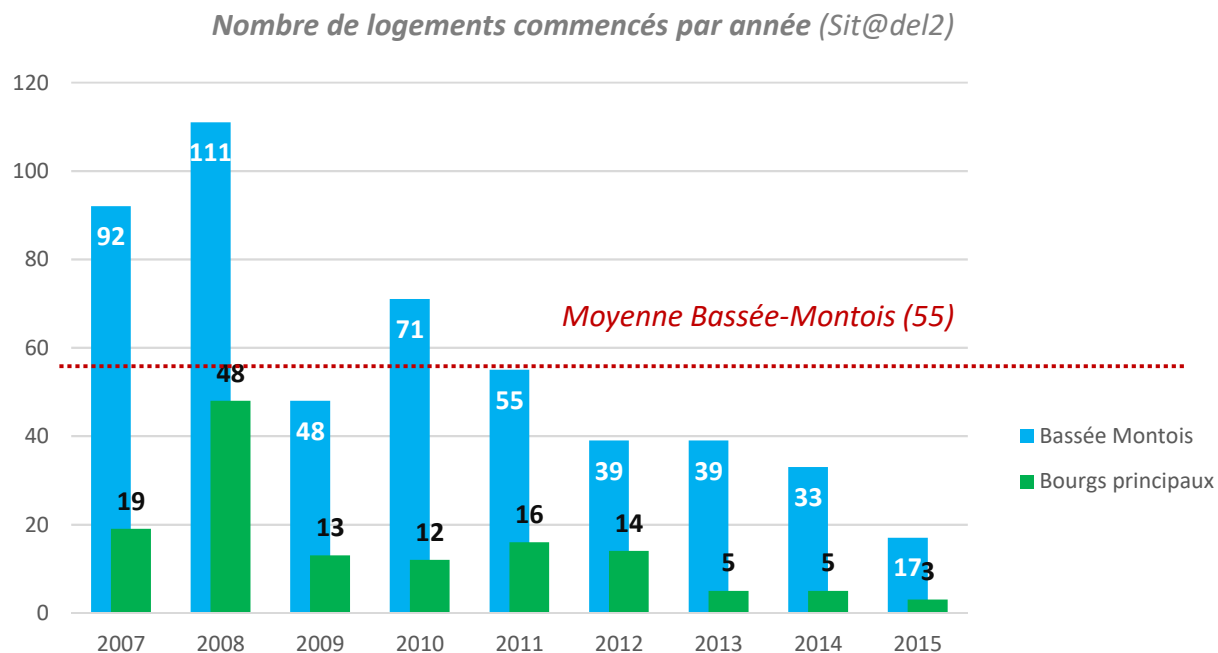


La dynamique de construction

- Entre 2007 et 2015, 505 logements mis en chantier, soit 55 par an en moyenne
- Net ralentissement de la dynamique depuis la fin des années 2000 : 111 mises en chantier en 2008, contre 17 en 2015
- Forte production de logements individuels (92%), à l'image de la composition actuelle du parc
- 63% des mises en chantier réalisées dans les communes rurales (pour 61% de la population)

Territorialisation des objectifs de logements (TOL)

468 lgts/an pour le bassin de Provins, soit, au prorata de la population, 150 lgts/an pour la CC Bassée-Montois





Atouts

- Marché de l'immobilier relativement fluide avec 8% de vacance en moyenne
- Prix de l'immobilier abordables
- Une dynamique de reconquête des logements anciens : restauration, réhabilitation



Faiblesses

- Parc de logements peu diversifié en dehors de Bray-sur-Seine
- Concentration d'un parc de logements spécifique à Bray-sur-Seine : parc social, petits logements, collectifs...
- Vacance importante à Bray-sur-Seine et augmentation globale du nombre de logements vacants sur le territoire
- Présence importante de résidences secondaires, liée à la résidentialisation des campings de Gouaix et Hermé
- Dynamique de construction ralentie depuis près de 10 ans

Enjeux logement

- Remise sur le marché des logements vacants à Bray-sur-Seine et ailleurs
- Approche collective de la question du logement locatif et social
- Diversification de l'offre de logement, notamment dans les communes rurales et bourgs relais
- Adaptation des logements au vieillissement et à la recomposition des ménages

Les activités économiques et l'emploi

Les principaux constats : l'emploi



En 2014, 11 098 actifs sur la CCBM, 9 958 actifs ayant un emploi et 4 494 emplois sur le territoire intercommunal : **soit 45 emplois présents pour 100 actifs occupés**:

- 31% des actifs travaillent sur le territoire,
- 21 % des actifs travaillent sur les pôles d'emploi proches (Nangis, Provins, Montereau, Melun),
- 17 % travaillent sur la métropole du Grand Paris.

(INSEE)

En 2014, la CCBM accueille environ 1 400 actifs de l'extérieur.

En cinq ans, le territoire a perdu 5% de ses emplois salariés, soit 151 emplois en moins dont principalement sur la commune de Bray-sur-Seine (53 en moins).

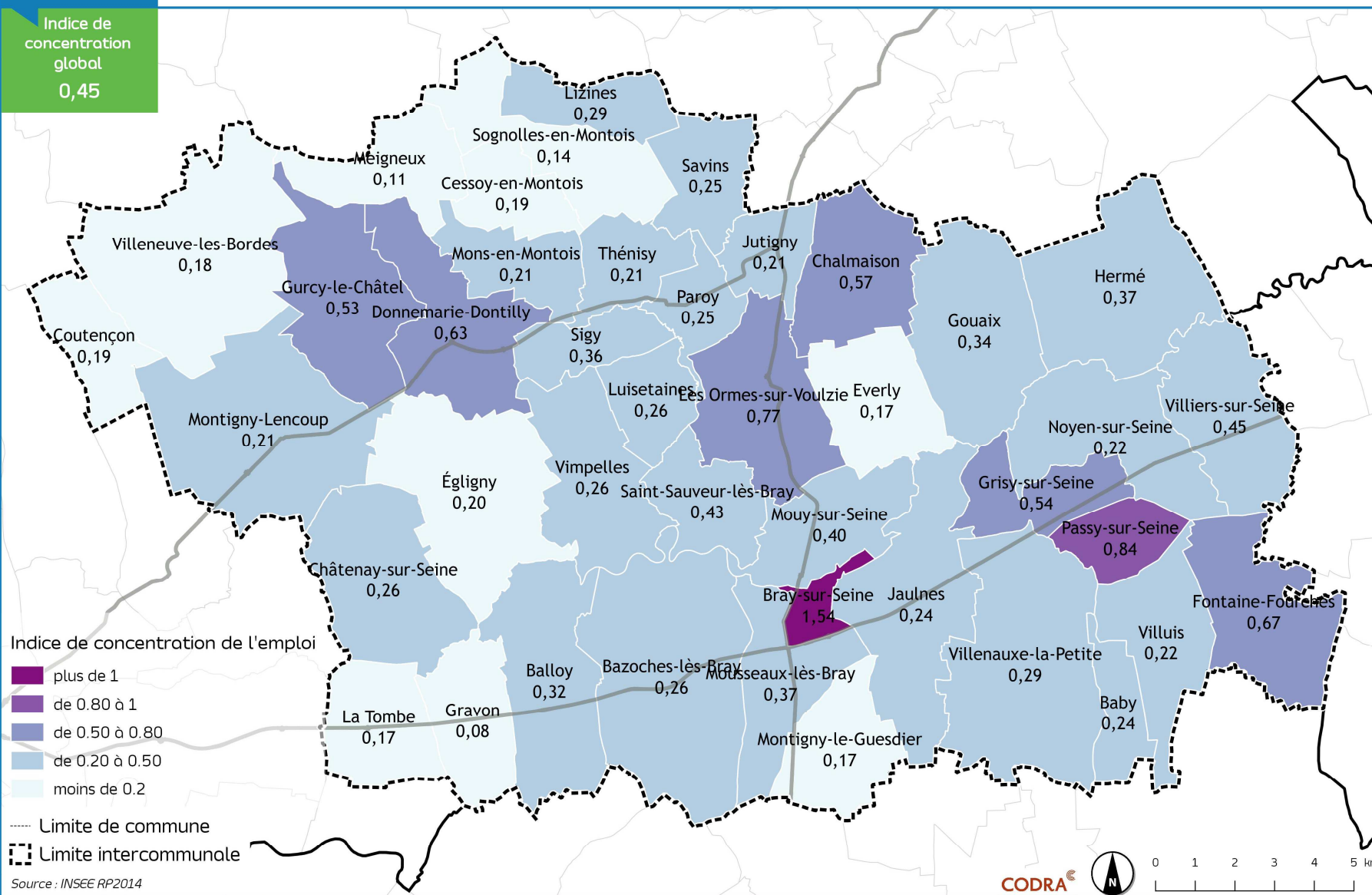
2 221 salariés travaillent dans la CCBM, principalement sur deux communes : Bray-sur-Seine avec 854 salariés (38%) et Donnemarie-Dontilly avec 285 salariés (13%), soit 51% des effectifs salariés de la CCBM.

(CCI 77)

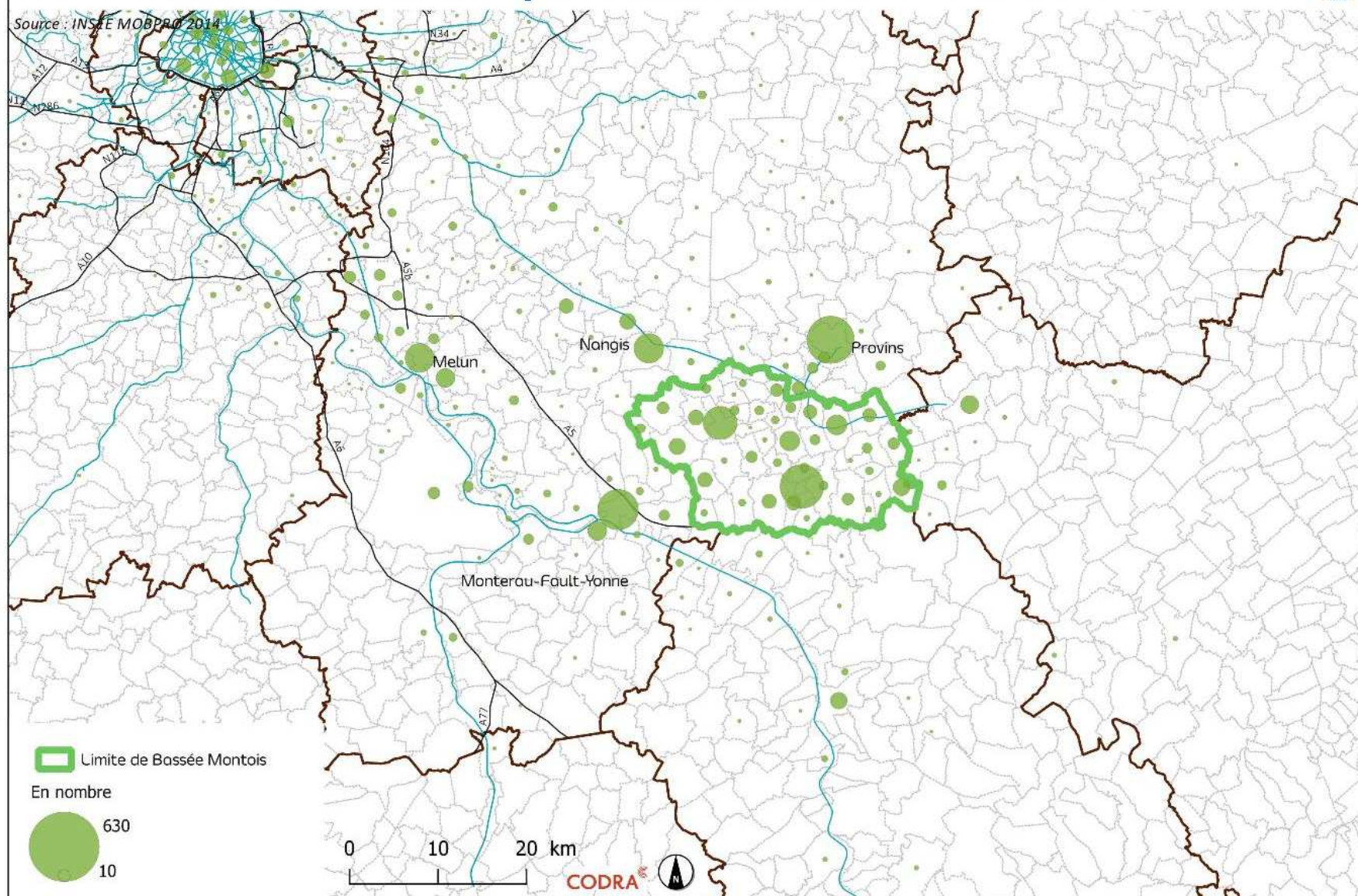
17 communes ont néanmoins vu leurs effectifs salariés progresser avec notamment Chalmaison (+24) et Fontaine-Fourche (+9).

Certains secteurs d'activité voient également leurs effectifs progresser : l'hébergement et la restauration (+16), les services spécialisés et techniques (+16), les services à la personne (+36).

Indice de
concentration
global
0,45



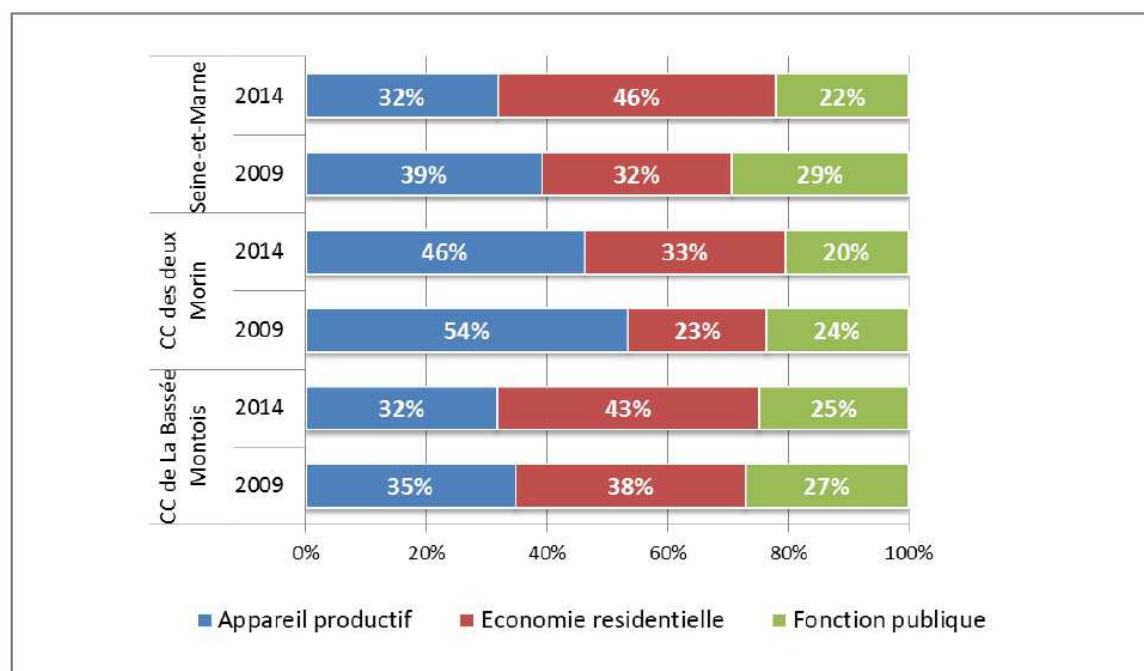
Où travaillent les actifs qui habitent sur le territoire ?



Les principaux constats : L'économie et l'emploi

- L'emploi productif diminue (en%),
- Au profit de l'économie résidentielle,
- Une évolution moins marquée qu'à l'échelle du département.

Structure de l'emploi par sphère en 2009 et 2014



Source : CLAP – CCI Seine-et-Marne

Les principaux constats : les établissements



1 582 établissements au 1^{er} janvier 2015 dont 229 à Bray/Seine et 194 à Donnemarie-Dontilly, soit 30% des établissements de la CCBM. 16% sont du secteur agricole.



En 5 ans (2010-2015), le nombre d'établissements a progressé de +25% avec un développement sur pratiquement l'ensemble des communes de la CCBM.



Les établissements de moins de 10 salariés représentent 96% des structures de la CCBM ; ceux sans salariés, 70%.

(CCI-CMA 77)



Depuis janvier 2009, le nouveau régime de l'auto-entreprise a modifié la répartition des établissements par effectifs salariés accentuant la part des établissements sans salarié.



10 établissements de plus de 50 salariés, dont 6 sont des établissements publics.



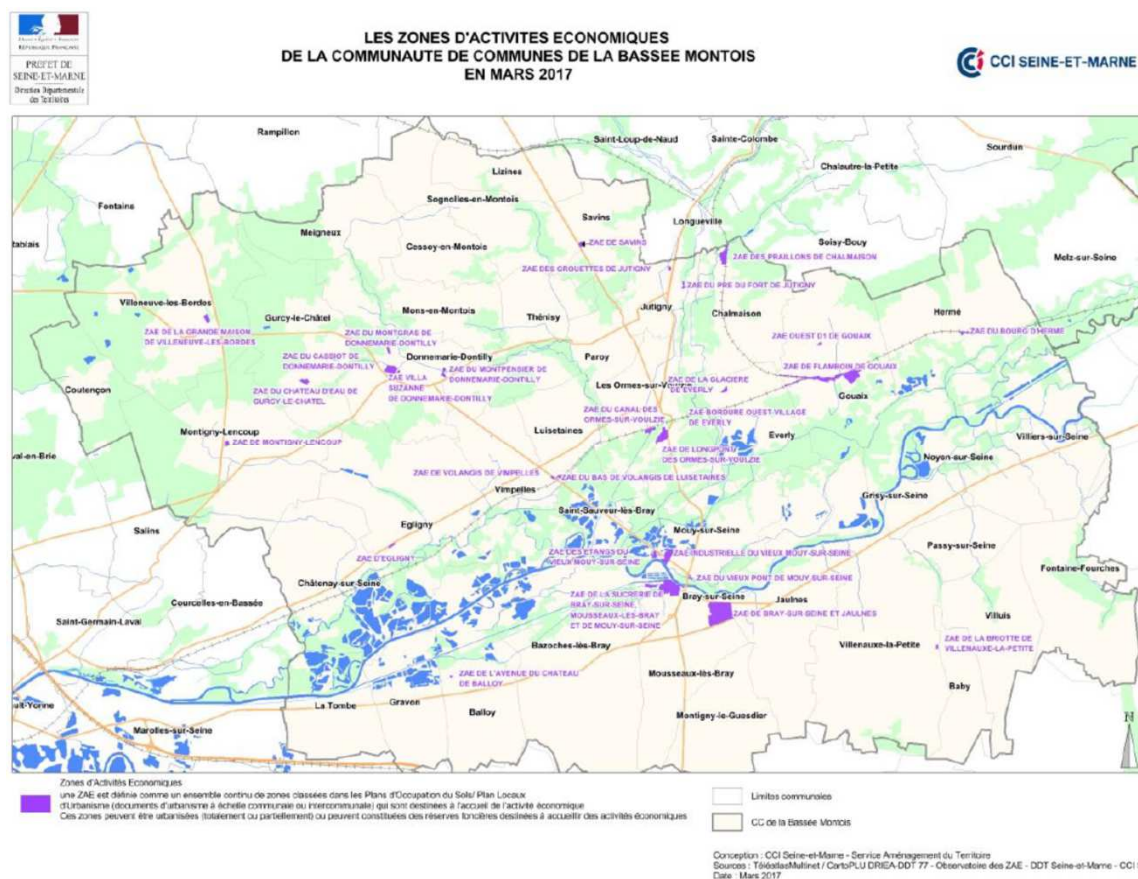
Des établissements souvent anciens traduisant une certaine stabilité du tissu économique local mais aussi le faible dynamisme économique du territoire.



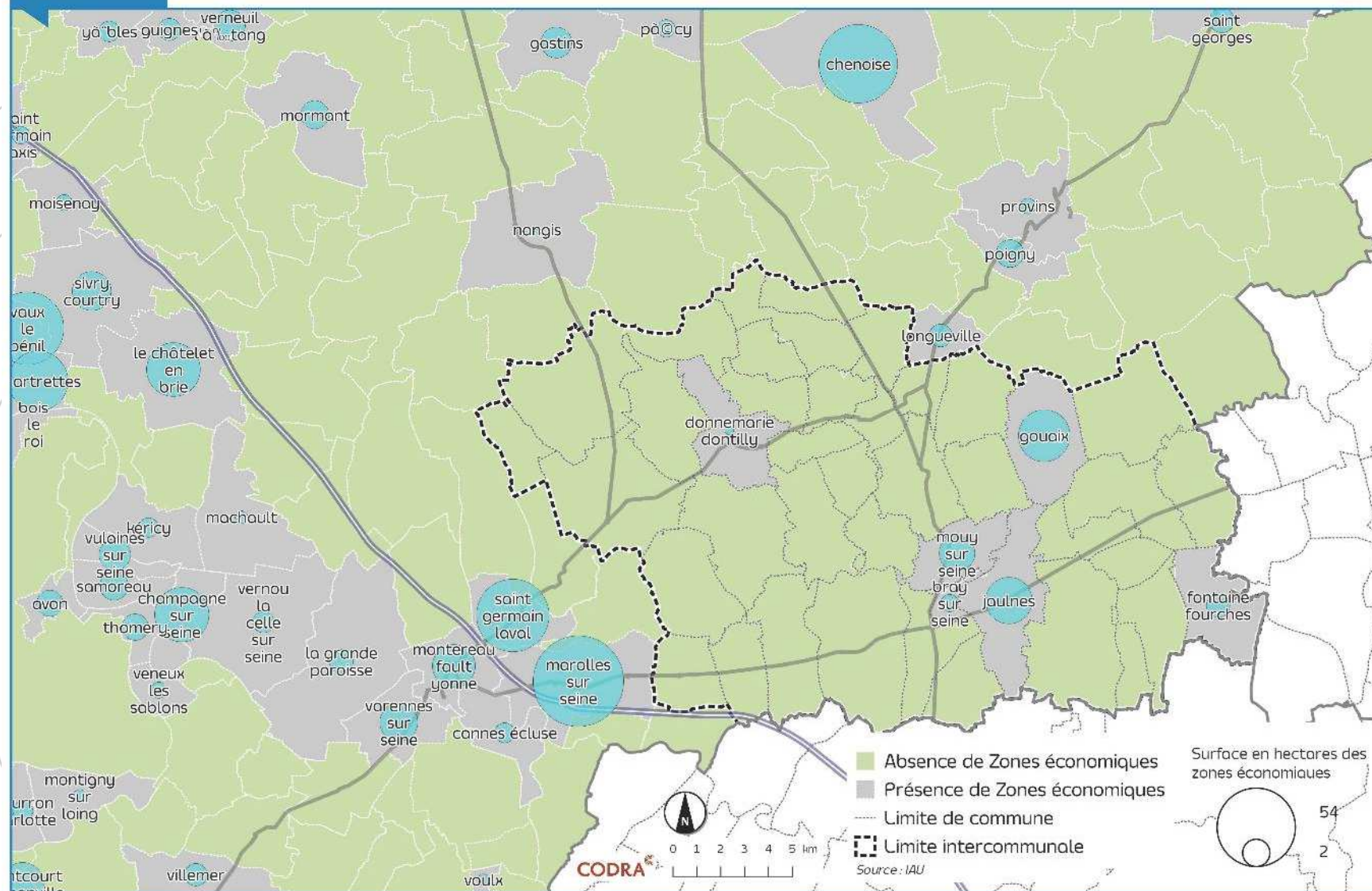
468 entreprises artisanales dont près de la moitié dans le bâtiment, suivi par les services, la fabrication et enfin l'alimentation.

Les principaux constats : les zones d'activités

- 26 zones d'activités économiques sont recensées par la DDT et la CCI sur le territoire de la CCBM.
- Ce sont majoritairement de micro ZAE (17 font moins de deux hectares) et accueillent chacune moins de dix établissements. La plus importante est celle de Bray-sur-Seine/Jaulnes avec 60 établissements et 250 emplois.

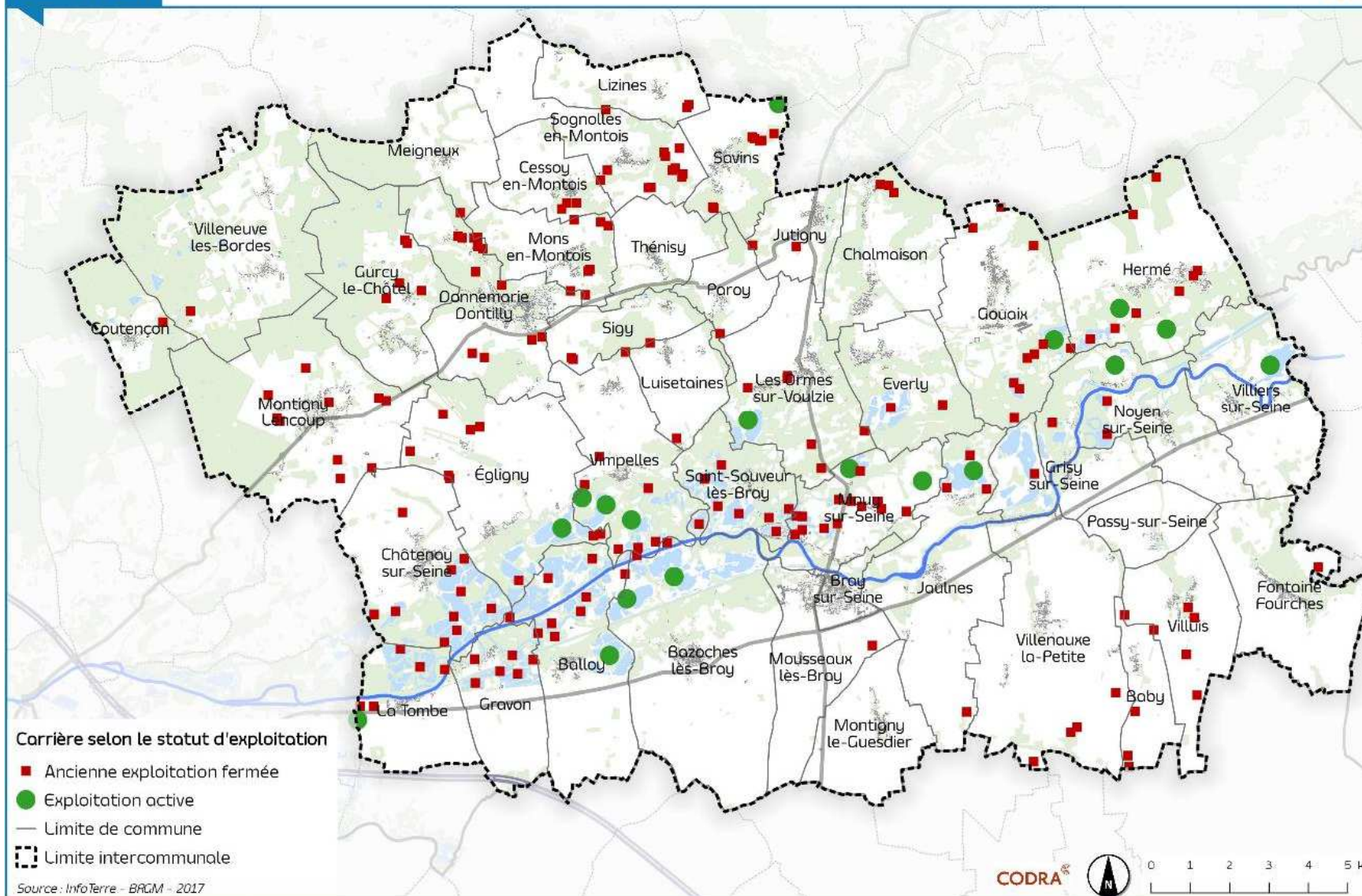


LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Les principaux constats : l'exploitation de granulats

- 12 carrières autorisées sont en cours d'exploitation sur le territoire de la CCBM.
- Le territoire est concerné par le périmètre de la zone spéciale de recherche et d'exploitation de carrières :
 - Des autorisations de recherche, à défaut du consentement du propriétaire du sol,
 - Des permis exclusifs de carrière, conférant à leur titulaire le droit d'exploiter la substance à l'exclusion de toute autre personne, y compris le propriétaire du sol.
- 1er gisement Ile-de-France pour les granulats : 53,1% des surfaces exploitées sont dans la Bassée





Atouts

- Diversité des activités économiques avec la plupart des secteurs bien représentés.
- Développement des activités de services.
- Spécificité industrielle autour des granulats.
- Développement du Très Haut Débit.
- Augmentation de l'emploi total avec un indicateur de concentration d'emploi qui ne faiblit pas



Faiblesses

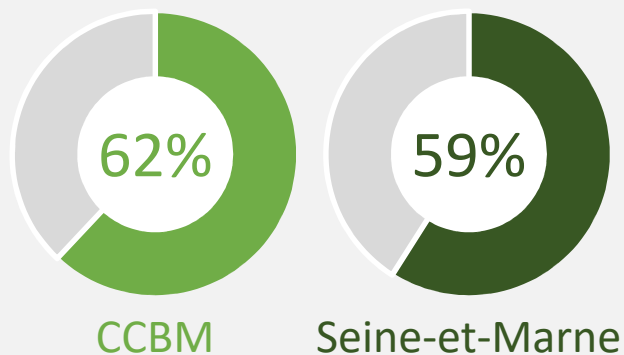
- Baisse du nombre de salariés sur les 5 dernières années.
- Pas de pôle économique d'envergure majeure
- Concurrence des pôles économiques limitrophes : Provins, Montereau, Nangis, Nogent-sur-Seine.

Enjeux économie

- Création d'emplois et mobilisation de foncier à vocation économique.
- Bipolarisation complémentaire entre Bray et Donnemarie : vocation industrielle pour la première; activités artisanales pour la seconde.
- Mise à Grand Gabarit de la Seine et développement d'un nouveau port à Bray-Sur-Seine
- Potentialité des locaux publics inutilisés : bâtiments relais, hôtels d'entreprises, coworking...

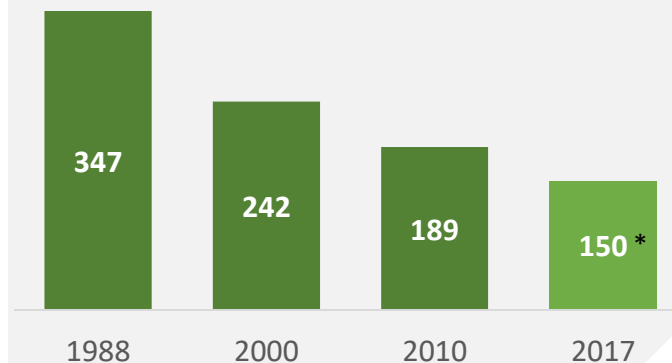
Les principaux constats : les activités agricoles

Part des espaces agricoles dans l'occupation du sol



(Chambre d'agriculture 77, 2012)

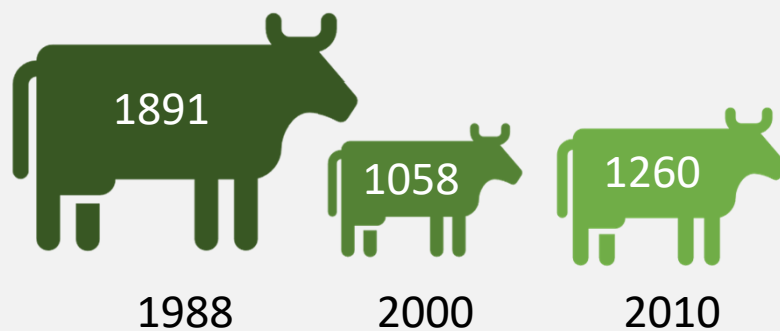
Évolution du nombre d'exploitations



* Recensement communal

(RGA 2010)

Évolution du cheptel



(RGA 2010)

Productions sous label de qualité

AOC : Brie de Meaux, brie de Melun

IGP : Brillat-Savarin

13 exploitations ont des parcelles en **agriculture biologique** pour environ 635 ha (dont 385 ha en conversion).

Les principaux constats : les activités agricoles



Les exploitations du territoire sont majoritairement orientées en **grandes cultures**. Trois catégories d'exploitations se distinguent sur le territoire : céréales-oléo protéagineux, grandes cultures industrielles légumières et élevages herbivores.



Organisation collective et filières : deux entreprises de **collecte et de transformation** de produits laitiers ; deux **organismes stockeurs** collectent sur la zone, répartis en 6 silos ; six Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (**CUMA**).



Une exploitation agricole d'Hermé possède une **unité de méthanisation** localisée à Sourdon ; un autre méthaniseur a été mis en service à Noyen-sur-Seine.



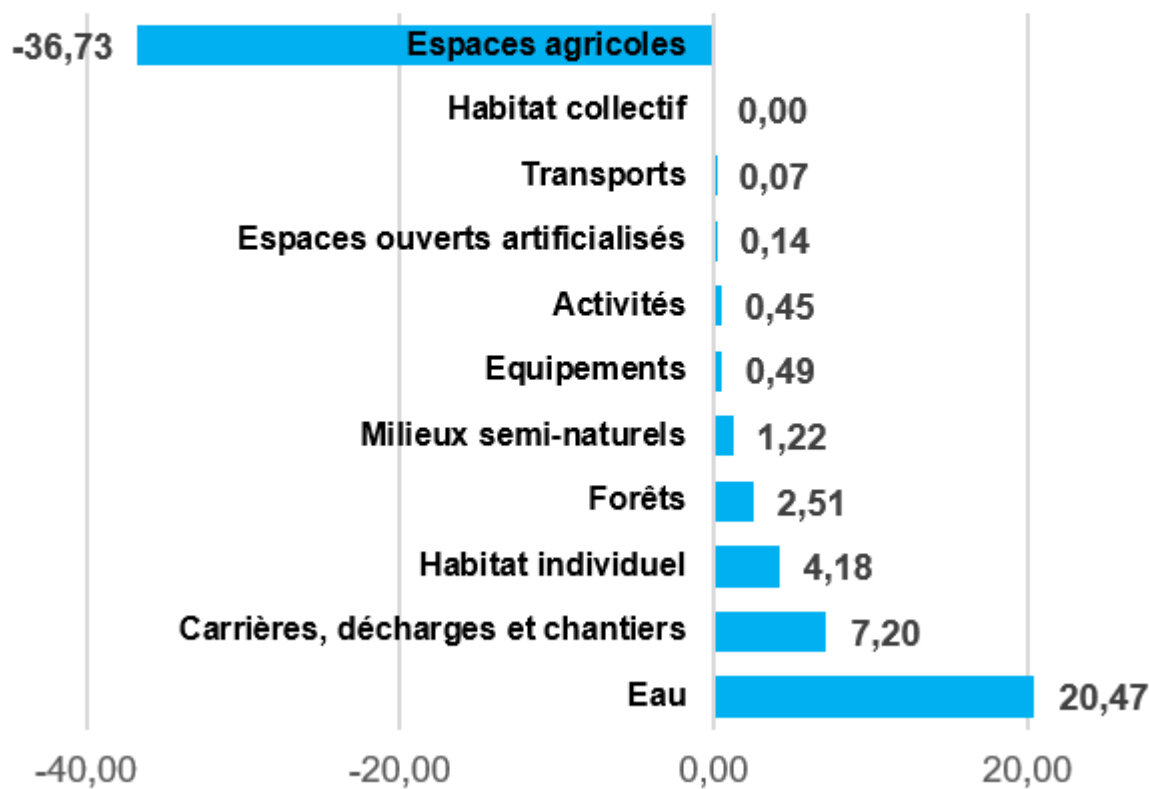
31 agriculteurs ont développé une **activité de diversification** sur leur exploitation : commercialisation en vente directe, transformation de produits agricoles, activités de loisirs, développement d'une nouvelle production sur l'exploitation.



Pression foncière liée au développement économique et à l'urbanisation ; activités extractives consomment des terres agricoles ; les grands projets pèsent également sur l'avenir de certains terrains agricoles : casiers écreteurs et Seine à Grand Gabarit.

Les principaux constats : consommation foncière

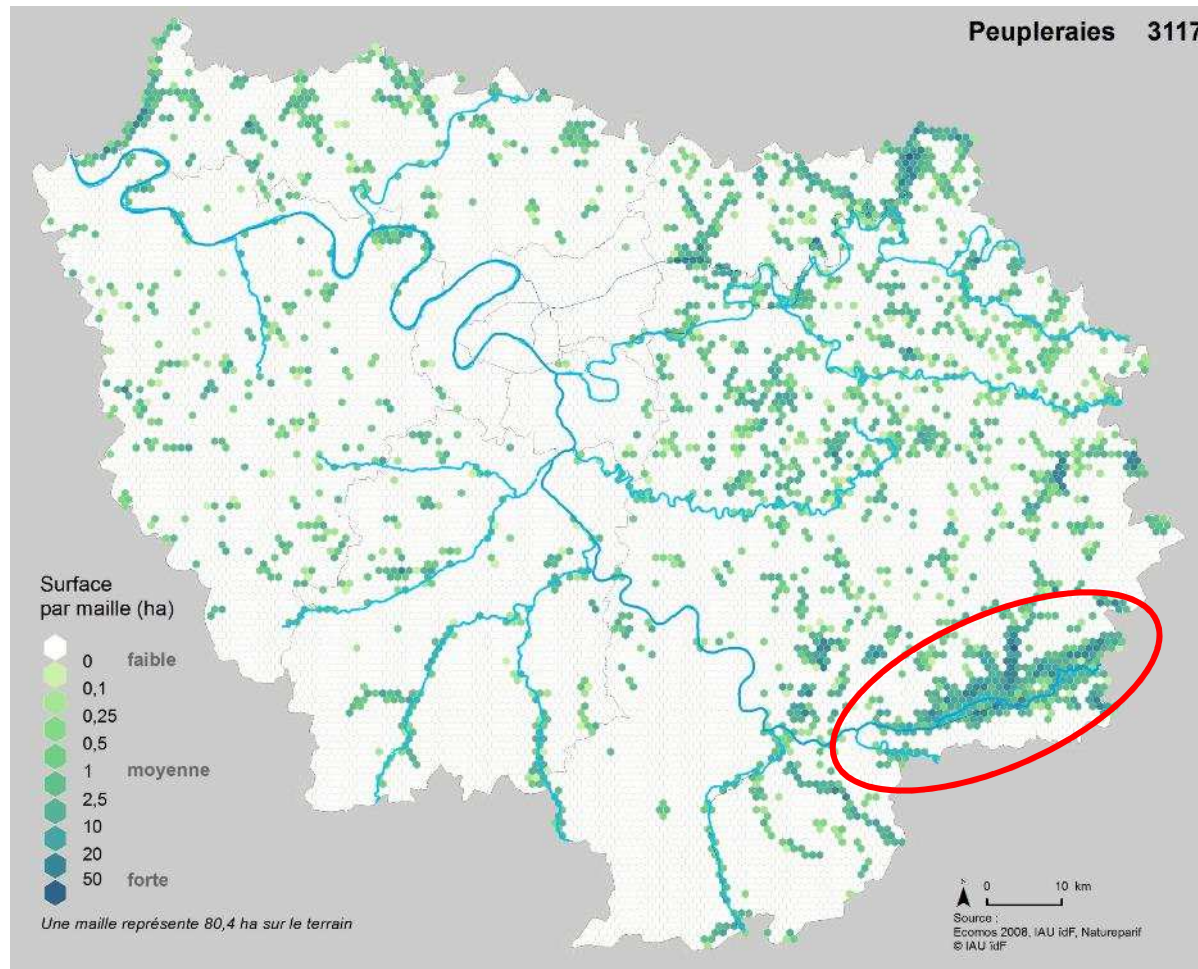
*Évolution moyenne annuelle des surfaces (en ha) entre 2008 et 2012
(MOS 2012)*



Les principaux constats : l'exploitation forestière



La majorité des forêts est **privée** avec une multitude de petites parcelles forestières et de propriétaires.





Atouts

- Prépondérance de l'activité agricole.
- Plusieurs initiatives de diversification économique de l'activité agricole : vente directe, agro-matériaux, méthanisation...
- Une ressource forestière importante.



Faiblesses

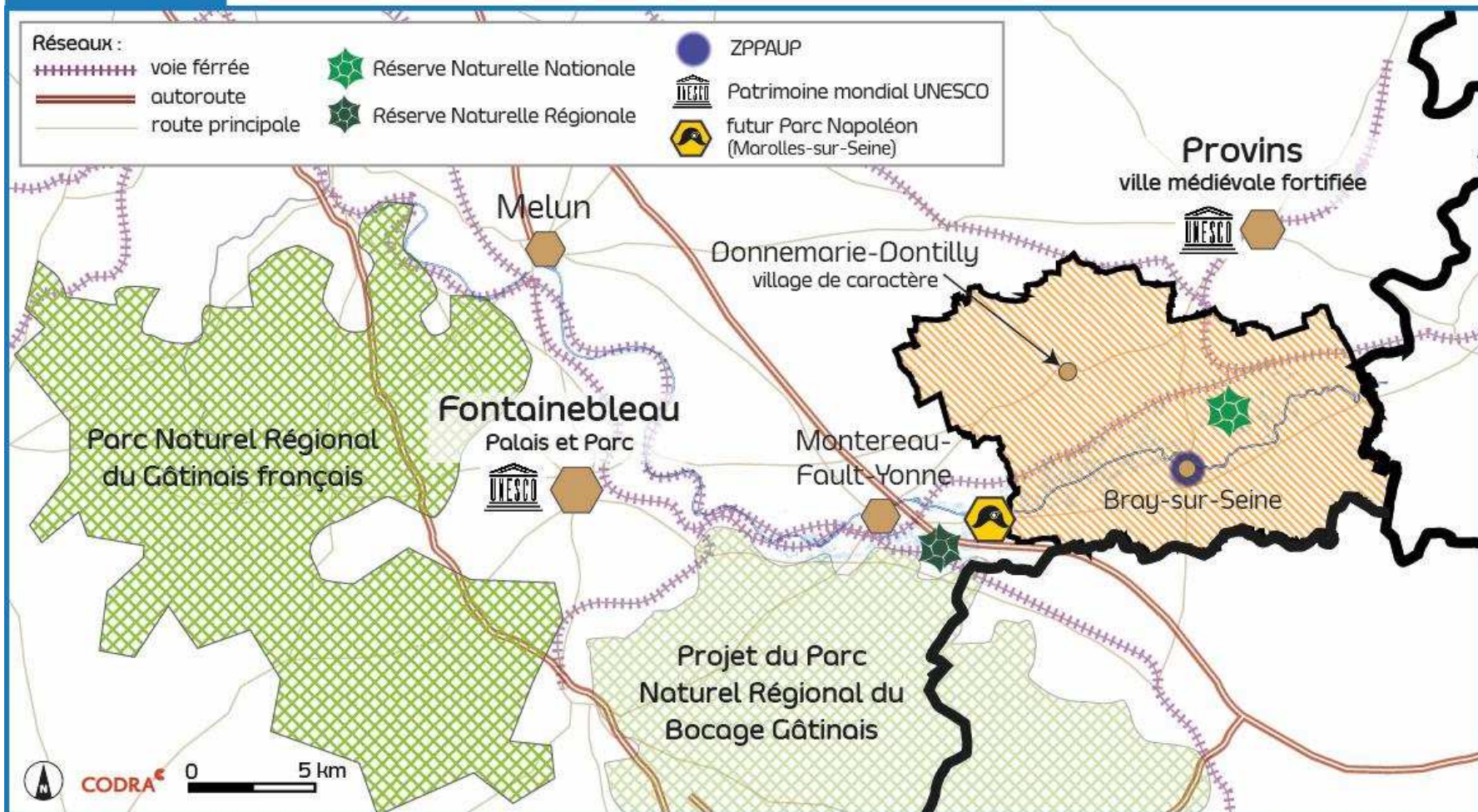
- Les espaces de développement des exploitations agricoles sont soumis à une pression économique et urbaine importante.
- Une ressource forestière importante mais sous exploitée.

Enjeux agriculture & forêt

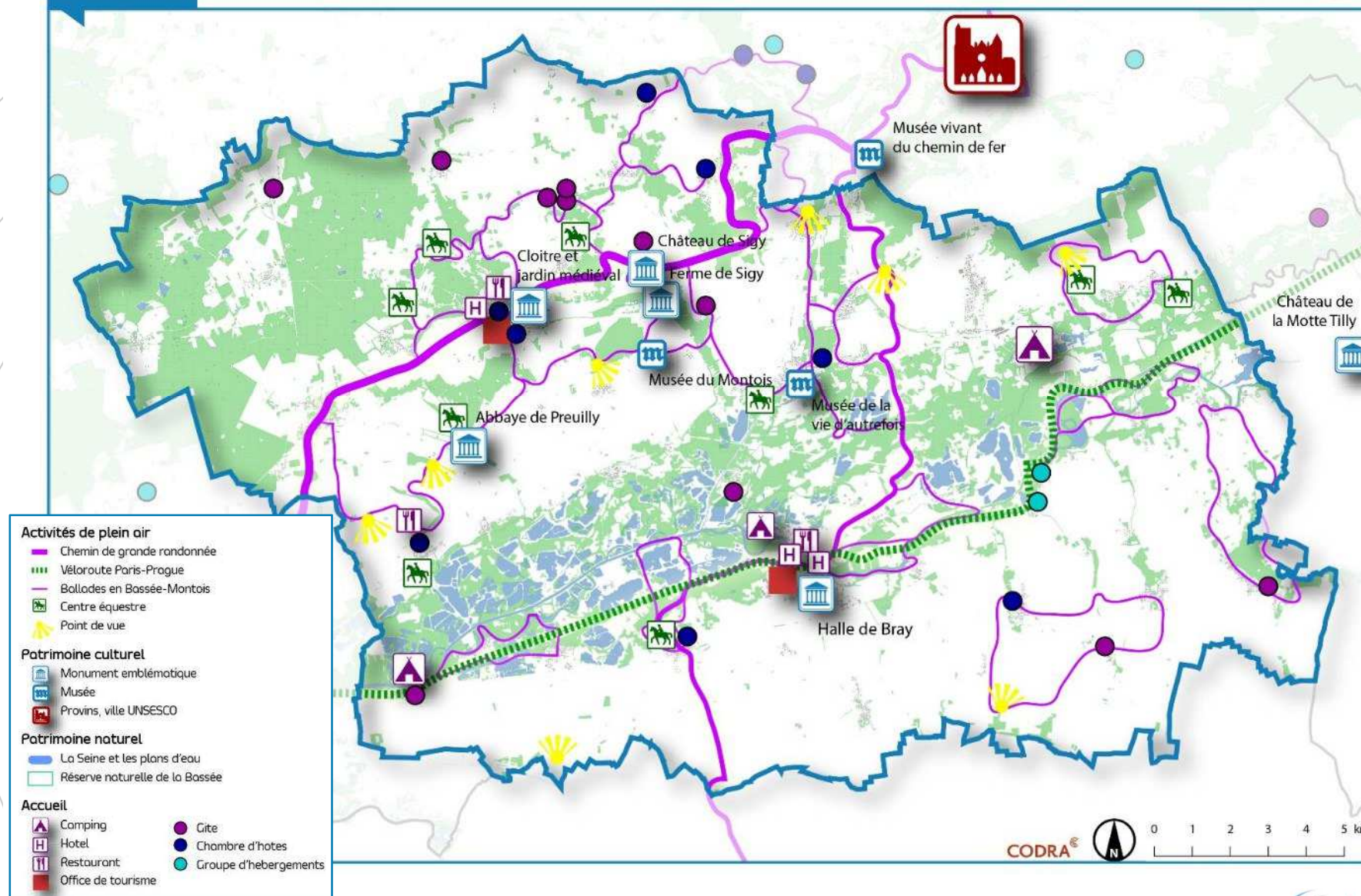
- Les filières agricoles et le développement des agro-matériaux.
- La diversification des activités agricoles ou liés : circuits courts, EnR, agro-tourisme
- Le maintien d'espaces de développement suffisant autour des exploitations.
- Valorisation de la ressource forestière et nouveaux débouchés

Les principaux constats : l'activité touristique

- 3 grands atouts touristiques :
 - Patrimoine naturel : réserve naturelle, sites Natura 2000, grands paysages...
 - Patrimoine culturel et bâti : châteaux, halle de Bray, Cloître et jardin médiéval de Donnemarie-Dontilly, musées du montois, musée de la vie d'autrefois, églises, lavoirs, fontaines...
 - Activités de pleine nature : sites de pêches, chemin de grande randonnées, boucles de randonnées locales...
- Une offre d'hébergement diversifiée mais en réalité faible : 3 hôtels, 3 campings, 17 chambres d'hôtes, 17 gîtes. Un total de 2 623 lits mais dont 2 400 dans des campings dont l'usage est dévoyé.
- Des projets intercommunaux en réflexion : Canal de Bray-La Tombe à vélo, maison de la Bassée, église de Dontilly...
- De grands projets potentiellement support de développement touristique : les casiers, la Seine à Grand Gabarit, le Parc Napoléon, le projet de PNR du bocage Gâtinais...



ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager





Atouts

- Un riche patrimoine naturel et culturel support potentiel à un tourisme de pleine nature et découverte
- Plusieurs espaces naturels sont déjà sous propriété publique.



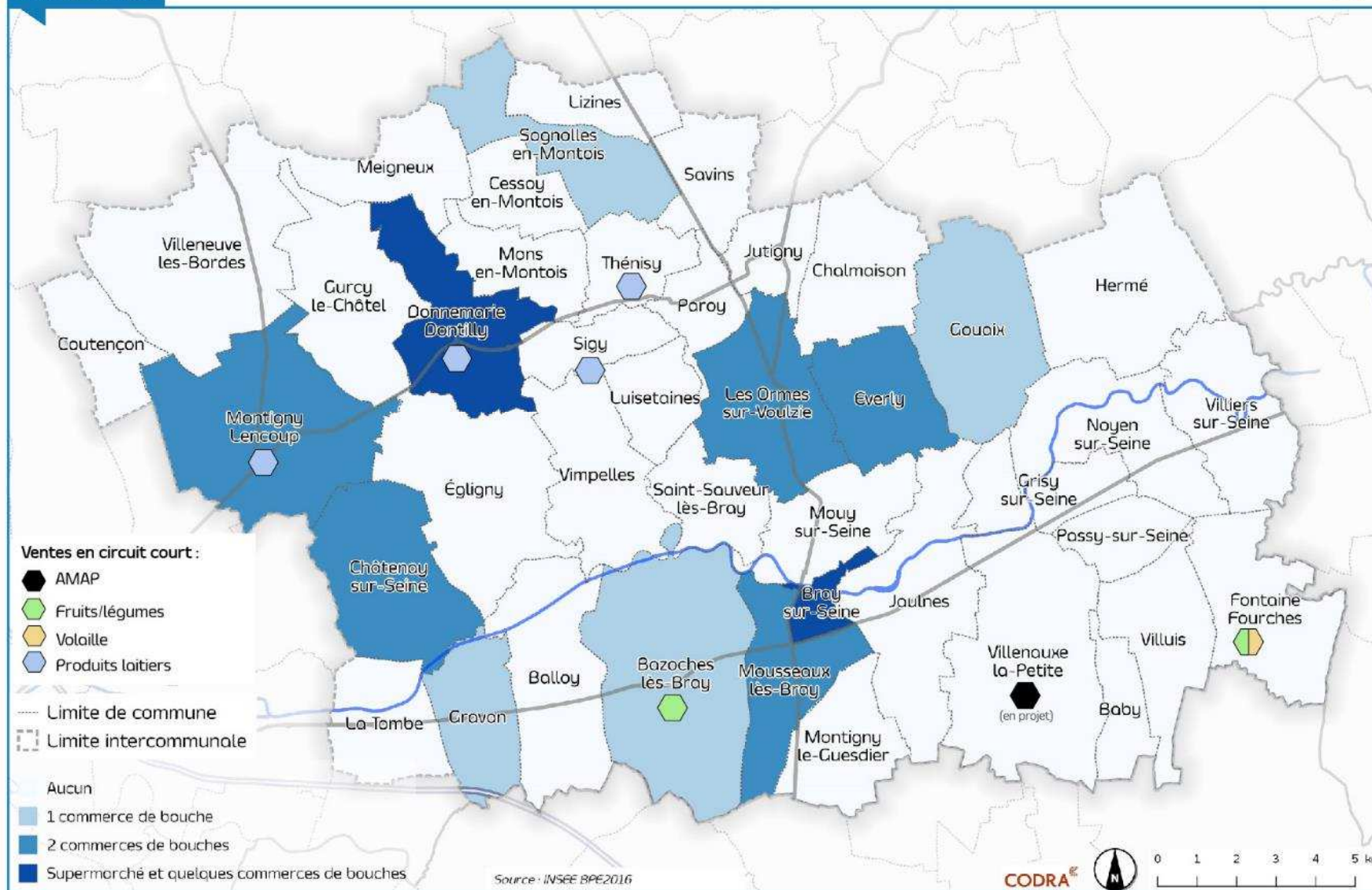
Faiblesses

- Sous-exploitation du potentiel touristique local : étangs, patrimoine, espaces naturels, baignade...
- Absence d'une identité fédératrice.
- Faiblesse de l'offre réelle en hébergement touristique et en restauration.

Enjeux tourisme

- Structuration d'une identité éco-touristique.
- Développement des infrastructures touristiques (vélo-route, maison de la Bassée, bases loisirs, sentiers ...)
- Amélioration de la capacité d'accueil (hébergement, restauration)
- Des projets extérieurs offrant des opportunités de développement de l'activité touristique (Parc Napoléon, Projet de PNR du Bocage Gâtinais)

Services, commerces & équipements





Atouts

- 2 polarités commerciales attractives (Donnemarie-Dontilly et Bray-sur-Seine)
- 5 offres-relais (2 commerces alimentaires) : Montigny-Lencoup, Châtenay-sur-Seine, Mousseaux-les-Bray, Les-Ormes-en-Voulzie, Everly
- Un marché hebdomadaire dynamique à Bray-sur-Seine
- Une offre en tournées alimentaires
- La croissance de la vente en circuit court venant compléter l'offre traditionnelle



Faiblesses

- Une offre commerciale peu développée, à l'exception de Bray-sur-Seine et Donnemarie-Dontilly : pas d'offre complète sur les autres communes
- Des signes de pertes d'attractivité à Donnemarie-Dontilly (marché et superette-casino)
- Une dépendance importante aux territoires voisins (Nogent-sur-Seine, Provins, Montereau-Fault-Yonne, Sens)
- L'âge des artisans qui font les tournées alimentaires

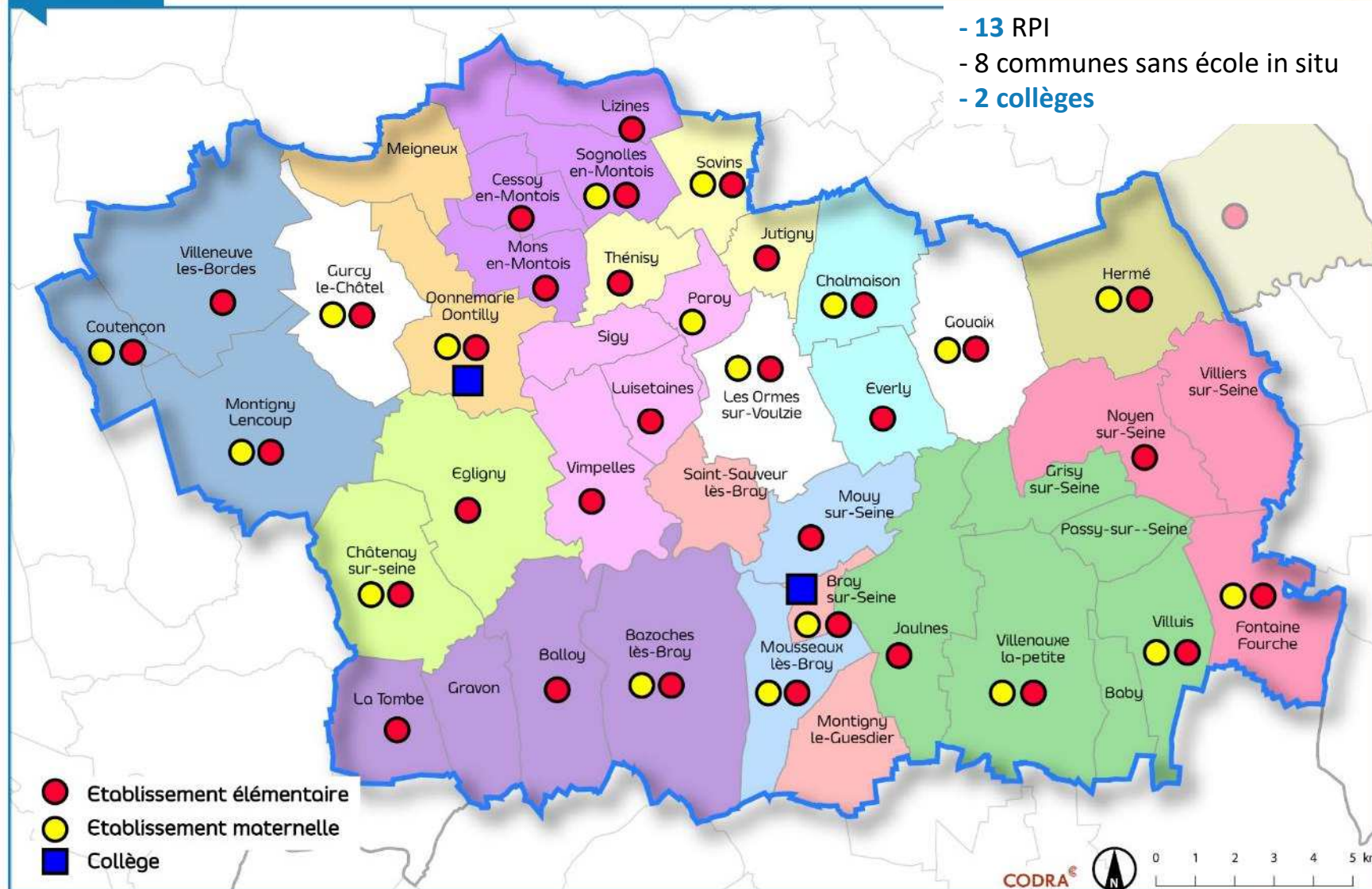
Enjeux commerce

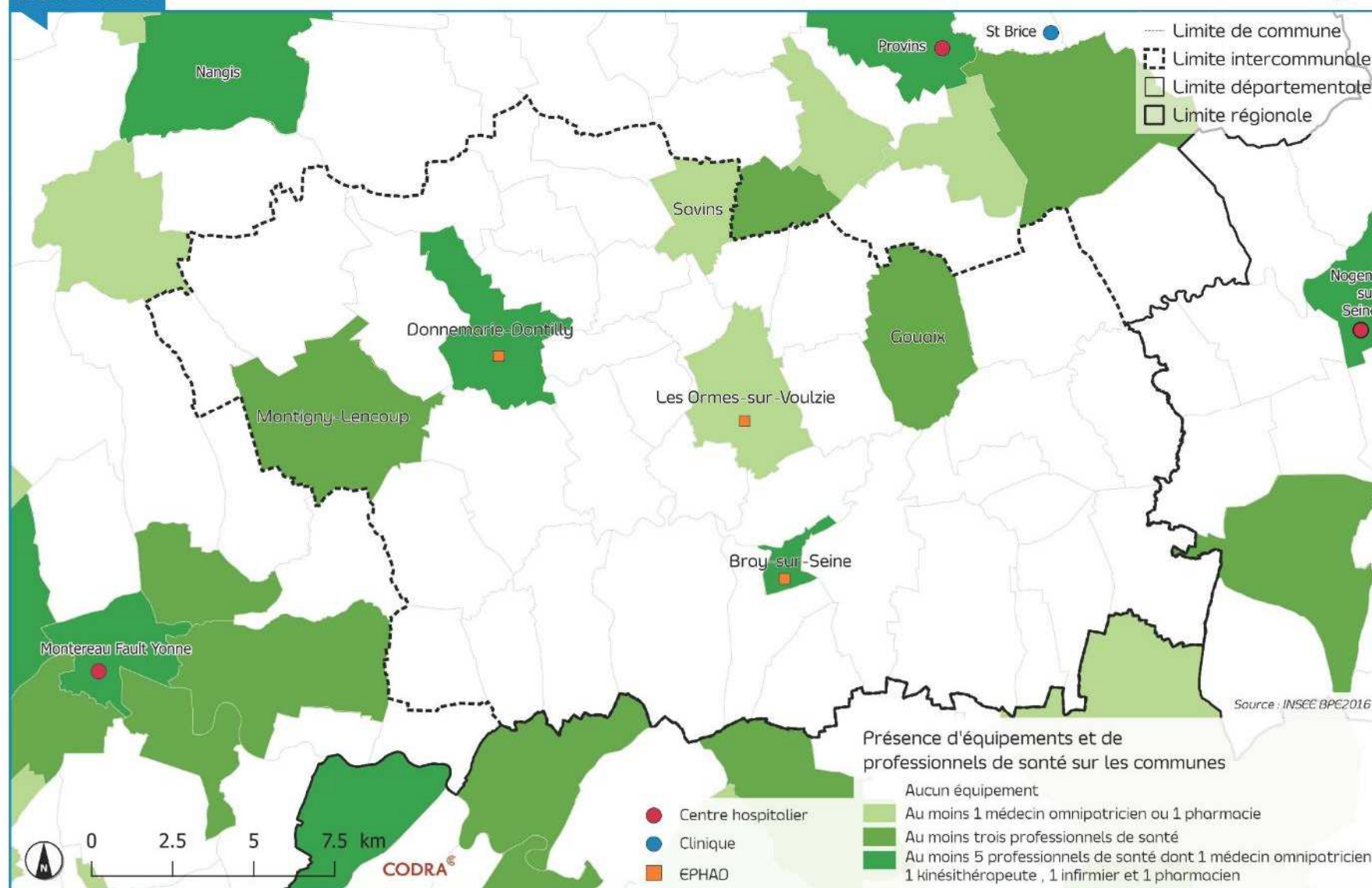
- Maintien de l'offre commerciale actuelle pour garantir l'animation dans les communes rurales
- Développement, renforcement et diversification du réseau de vente en circuit court, produits terroir (ex du drive fermier proposé à l'Atelier des Territoires)
- Renforcement de la polarité qu'est Donnemarie, en perte par rapport à Bray, pour éviter l'évasion commerciale : amélioration de l'offre, meilleure lisibilité, aménagement de l'espace public en centre-bourg, organisation du stationnement...

Les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI)



- 13 RPI
- 8 communes sans école in situ
- 2 collèges





Les principaux constats : la santé

EHPAD

3 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Les-Ormes-sur-Voulzie / Donnemarie-Dontilly / Bray-sur-Seine

Capacité d'accueil : 251 lits

FOYER-LOGEMENT

1 structure à Bray-sur-Seine

Capacité d'accueil : 80 lits

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une offre faible par rapport au département et aux communes limitrophes de l'Yonne

36 communes sans équipement ou professionnel de santé

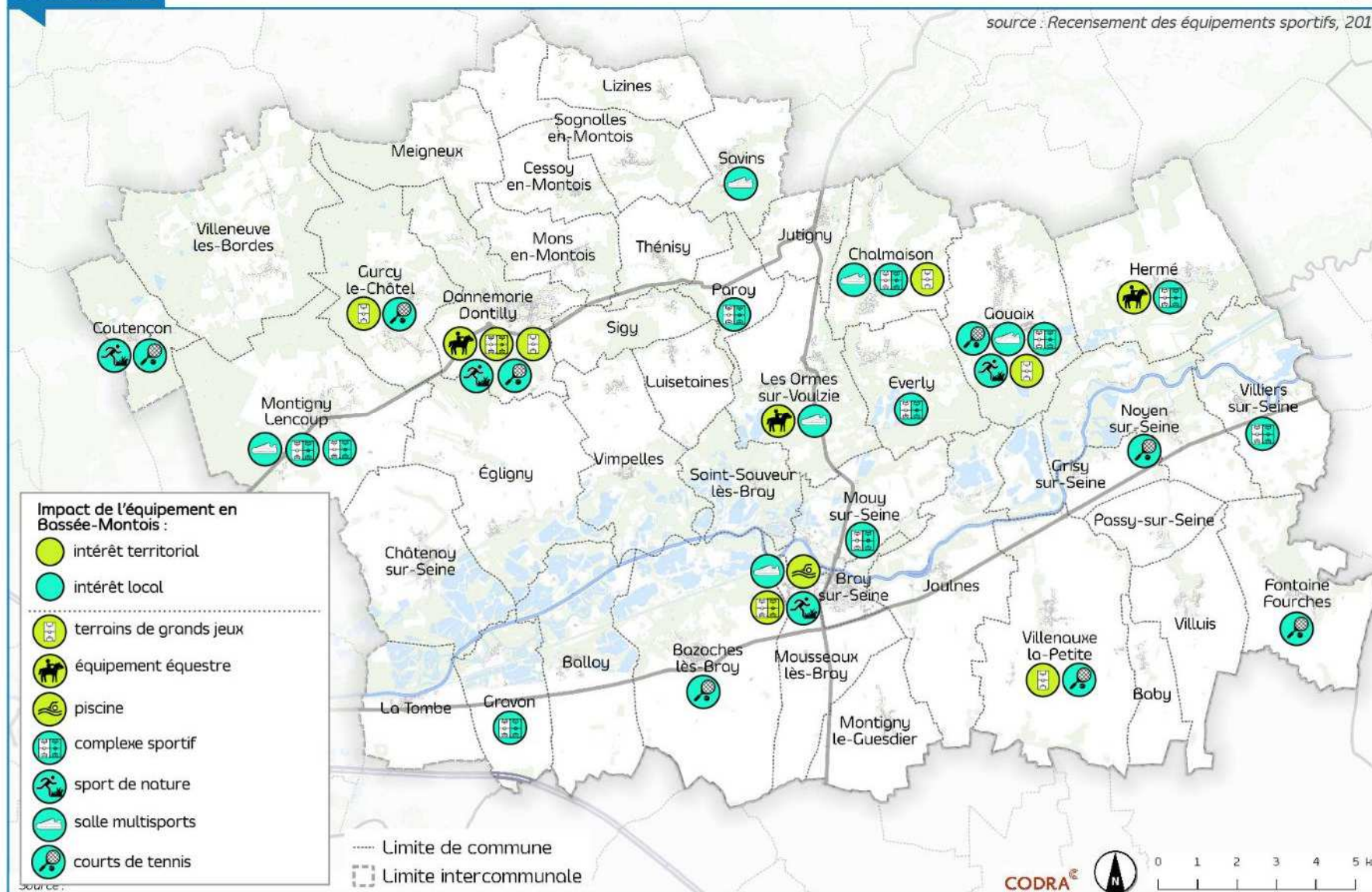
Des projets intercommunaux (en cours ou à venir) renforçant les polarités existantes : maisons des services médicaux à Bray-sur-Seine, Donnemarie-Dontilly et Montigny-Lencoup

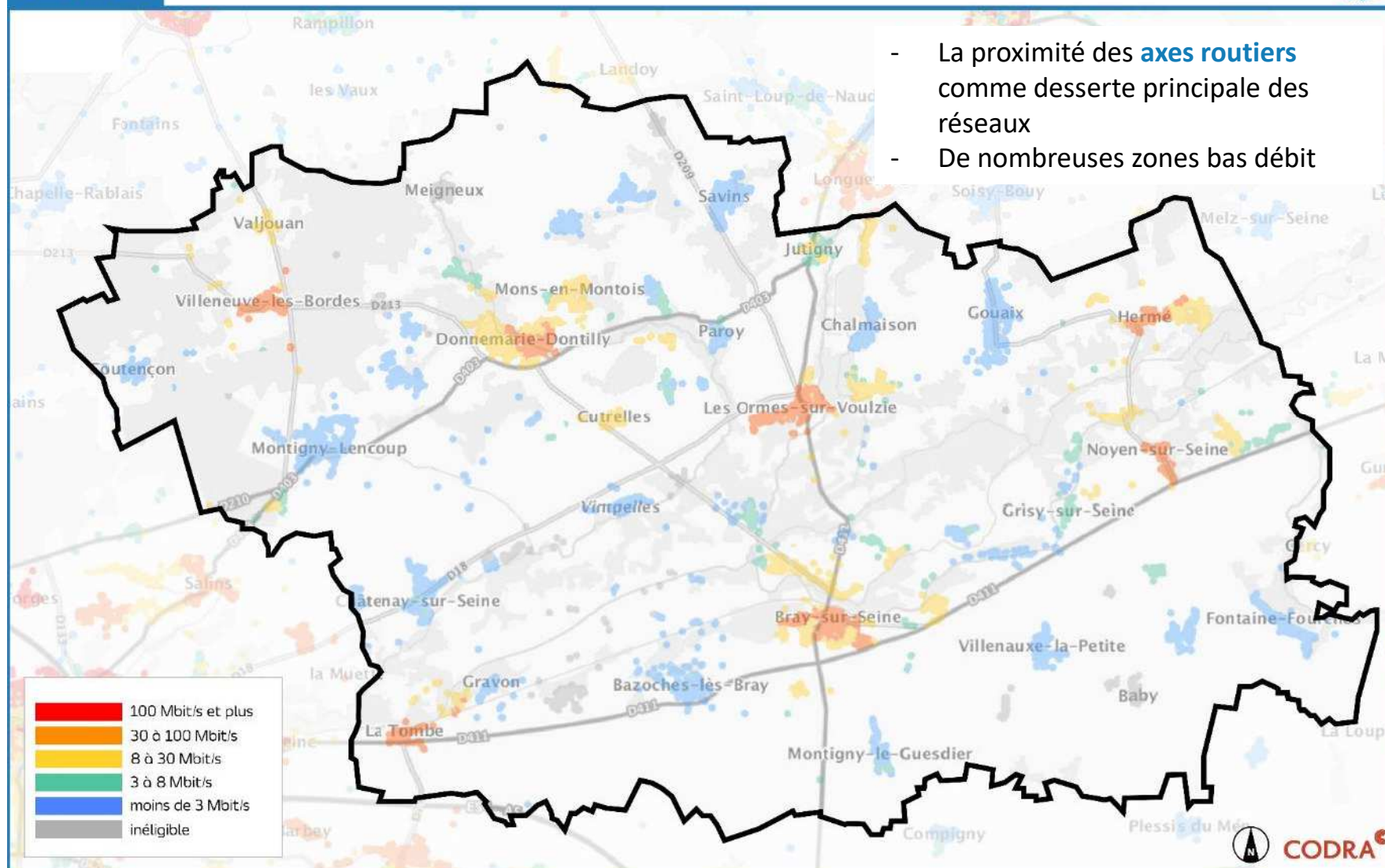
La proximité de centres hospitaliers, hors CCBM : Provins, Montereau-Fault-Yonne, Nogent-sur-Seine et Melun

Les équipements sportifs



source : Recensement des équipements sportifs, 2015





source : observatoire France très haut débit



Atouts

- Des projets (en cours ou à venir) de maisons des services médicaux : Bray-sur-Seine, Donnemarie-Dontilly et Montigny-Lencoup
- De nombreux RPI encourageant la mutualisation des équipements
- Une offre d'équipements sportifs bien répartie sur le territoire (malgré un manque dans certaines communes du Montois)
- Le développement du très haut débit
- Des événements culturels, facteurs d'animation et d'attractivité du territoire (scènes rurales ou ateliers d'artistes)



Faiblesses

- Des équipements et professionnels de santé peu présents : forte dépendance aux agglomérations voisines – trajets longs
- Une offre faible pour l'accueil de la petite-enfance, enfance et jeunesse

Enjeux équipements

- Maintien des écoles pour garantir animation et croissance démographique.
- Développement des pratiques sportives en lien avec les atouts du territoire (sport d'eau, pêche, randonnée pédestre, cycliste et équestre ...).
- Accompagnement pour la création de lieux culturels et socio-éducatifs (maison de quartier, centres-sociaux ...).
- Poursuite du rattrapage de l'offre médicale.
- Déploiement de la fibre jusqu'en 2020 avec la moitié des communes fibrées en 2018.

La mobilité



- **91% des ménages possèdent au moins 1 voiture** et 50% en possèdent 2 ou plus
- **77% des déplacements domicile-travail** sont effectués en voiture
- **Des modes doux peu développés** en dehors de circuits de randonnées

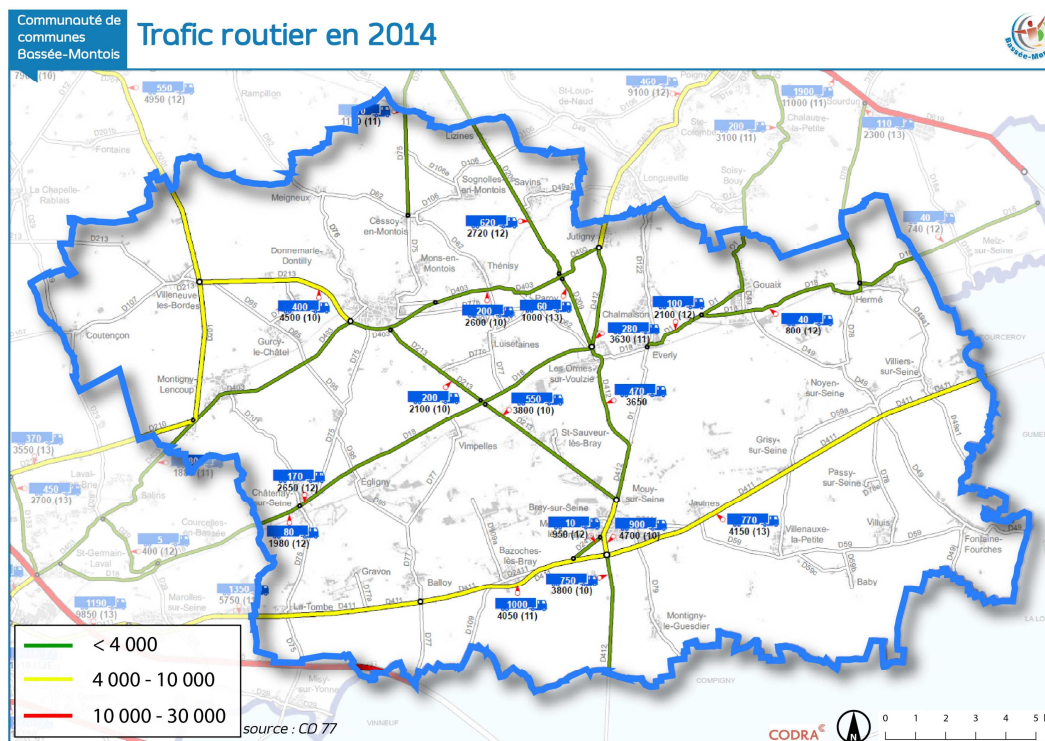


- **3 gares à l'extérieur du territoire** (Montereau, Longueville et Nangis)
 - Demande de réouverture des gares de Gouaix et Lizines (haltes ferroviaires)
- **Un réseau de bus dense pour un territoire rural**
 - Renforcement récent de la ligne 7 Provins-Montereau
 - 75% des usagers sont des abonnés Imagin'R (élèves, étudiants, apprentis...)
- **Transport A la Demande moins attractif** depuis sa réorganisation
- **Projet de parking relais à Gouaix et Donnemarie-Dontilly**
- **Projet d'électrification de la ligne SNCF Paris-Troyes-Bâle (2022)**



- **Projet de mise à grand gabarit de la Seine jusqu'à Nogent-sur-Seine (Aube)**
 - Trafic fluvial 2012 : 1 387 000 t/an
 - Prévision de trafic 2020 : 2 770 000 t/an avec le projet (doublement)

La mobilité



- Réseau routier moyennement fréquenté, à l'exception des axes menant aux 3 gares bordant le territoire
- Sur la RD 411 : Le trafic poids lourds représente entre 18% et 24% du trafic routier
- Sur la RD 209 : Le trafic poids lourds représente 23% du trafic routier (convois ex.)
- Sur l'axe D201/D213 : Le trafic poids lourds représente 10% du trafic routier
- Projet d'échangeur autoroutier (A5) au Sud sur le RD 976 à Serbonnes





Atouts

- 3 gares régionales à proximité immédiates du territoire
- Réouverture récente d'une ligne de fret ferroviaire
- Bonne accessibilité automobile
- Réseau de transport en commun récemment réorganisé
- La seine, axe fluvial majeur
- Réseau de chemins de randonnée structuré



Faiblesses

- Forte dépendance à l'automobile
- Fort impact du trafic poids-lourds sur certains axes – nuisances liées
- Une ligne ferroviaire utilisée uniquement pour le fret

Enjeux déplacements

- Les chemins de randonnée comme levier de l'économie touristique
- Limitation de l'exposition des populations aux nuisances routières
- Cohérence entre structuration de l'urbanisation et structuration du réseau de transports en commun
- Réalisation du projet de Seine à grand Gabarit

L'état initial de l'environnement

Les unités de paysages



■ Le Montois



■ La Bassée



■ Le rebord du Sénonais

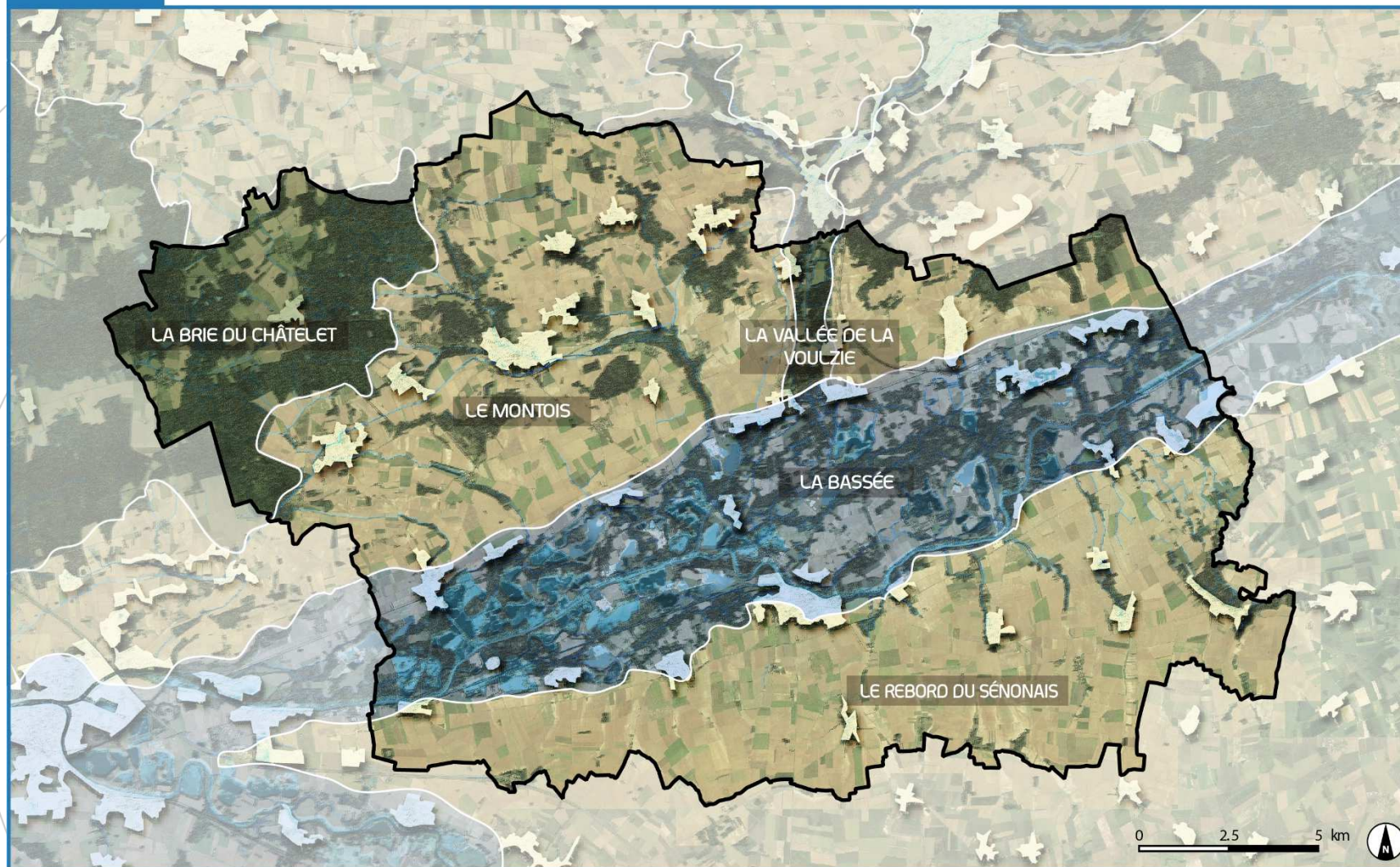


■ La Brie du Châtelet



■ La Vallée de la Voulzie

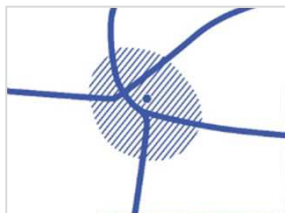
Les unités de paysages



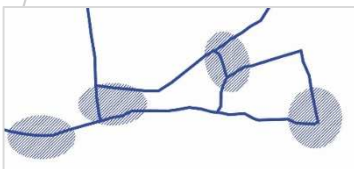
Sources: IGN - BD-Topo© 2016, BD-Alti©

Les formes urbaines

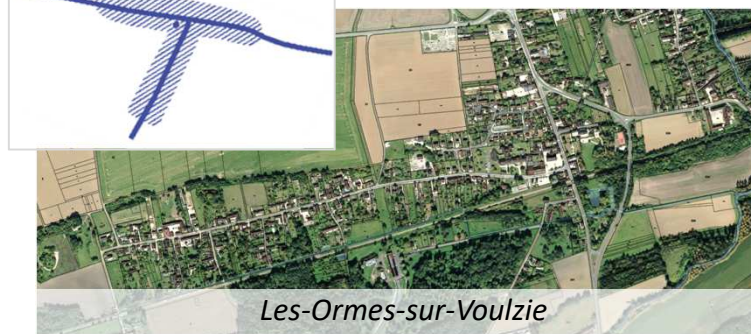
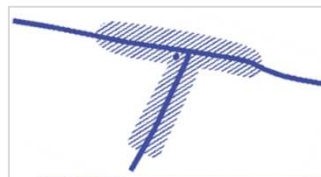
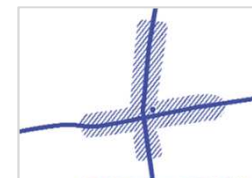
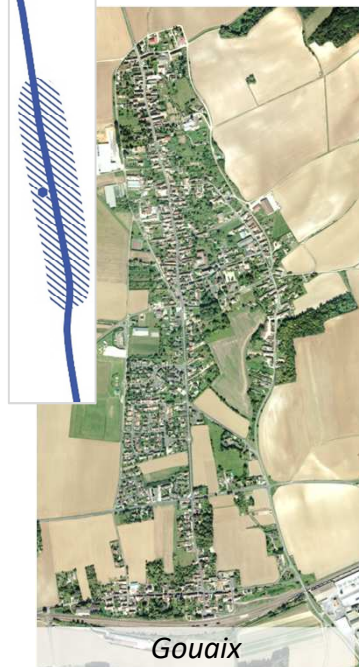
- Le bourg concentrique



- Le bourg archipel

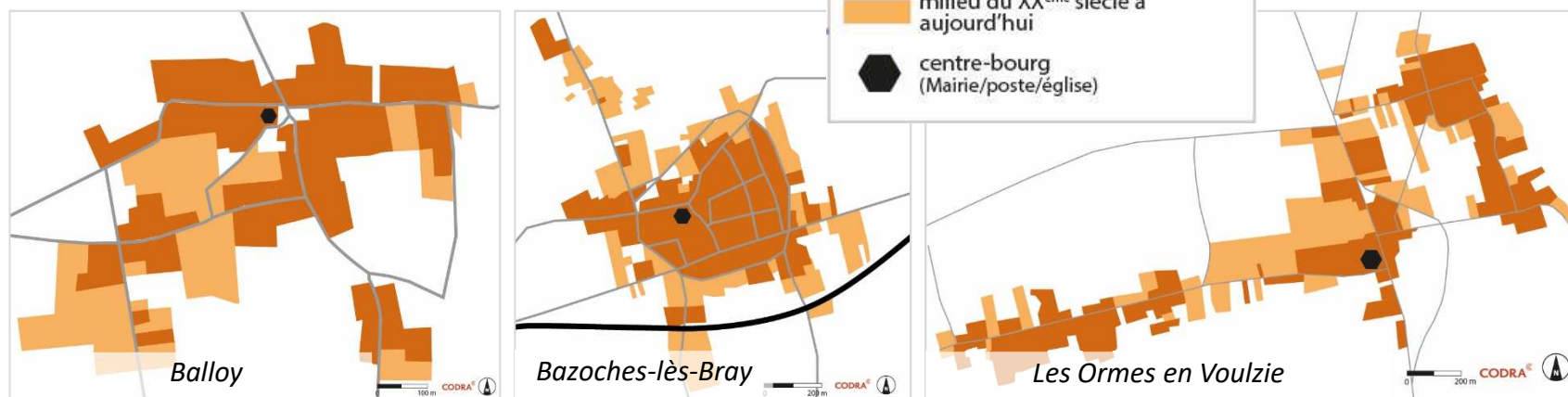


- Le bourg linéaire en forme de « T » ou de « croix »



Les formes urbaines, dynamique d'évolution des bourgs

- Une forme urbaine qui conditionne le schéma d'évolution des bourgs
- Des **évolutions contrastées** en fonction des communes
- Peu de constructions récentes dans l'ensemble :
 - une majorité de pavillons individuels en diffus ;
 - quelques opérations de lotissements (Bray-sur-Seine, Gouaix, Donnemarie-Dontilly, etc).
- **Ruptures saisissantes** dans l'implantation (anciennes nouvelles constructions)





Atouts

- Une belle diversité paysagère
- Une forte identité architecturale et beaucoup de villages restés authentiques
- Un développement urbain récent resté assez modeste
- Peu d'habitat dispersé
- Un patrimoine bâti plutôt bien entretenu



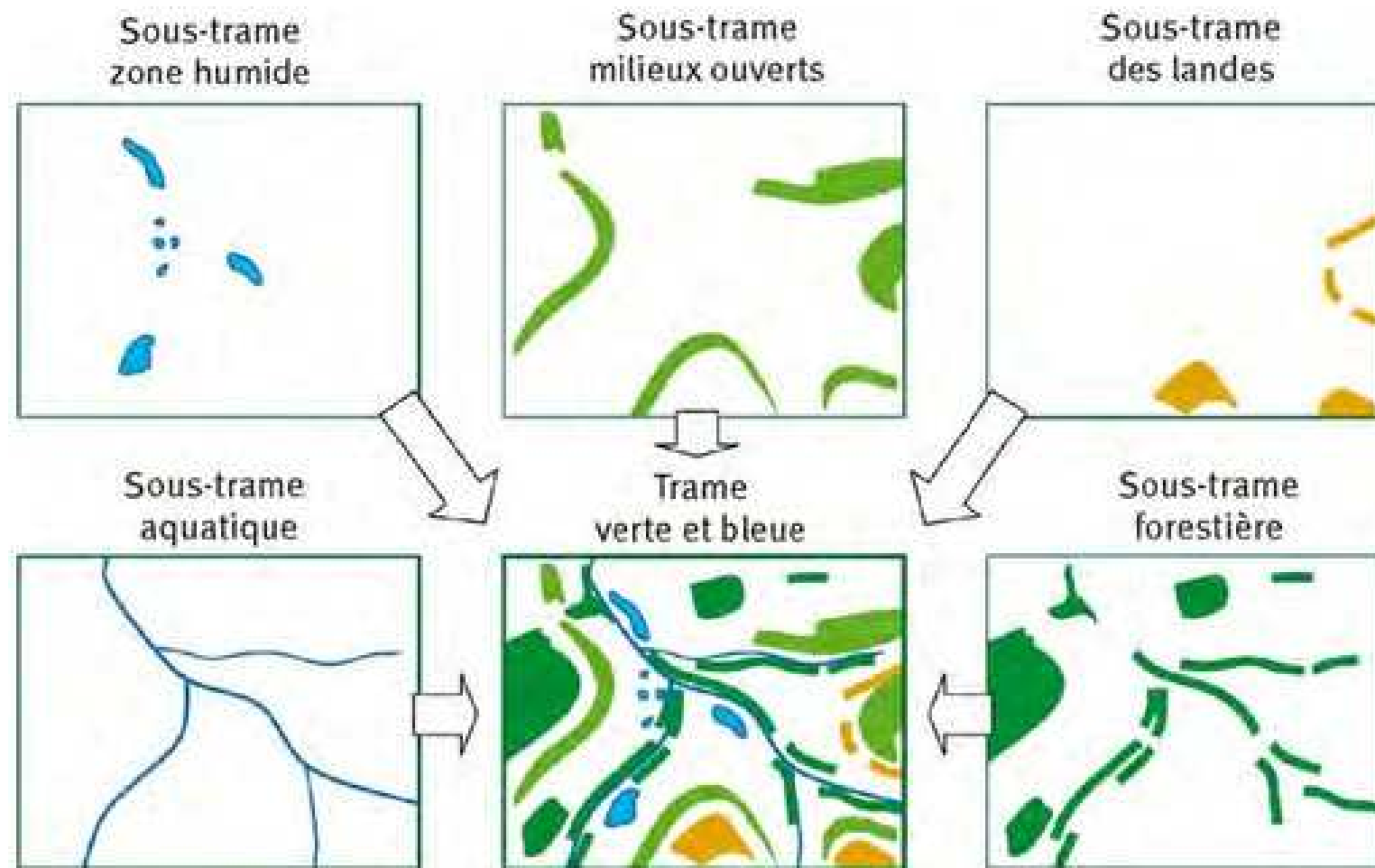
Faiblesses

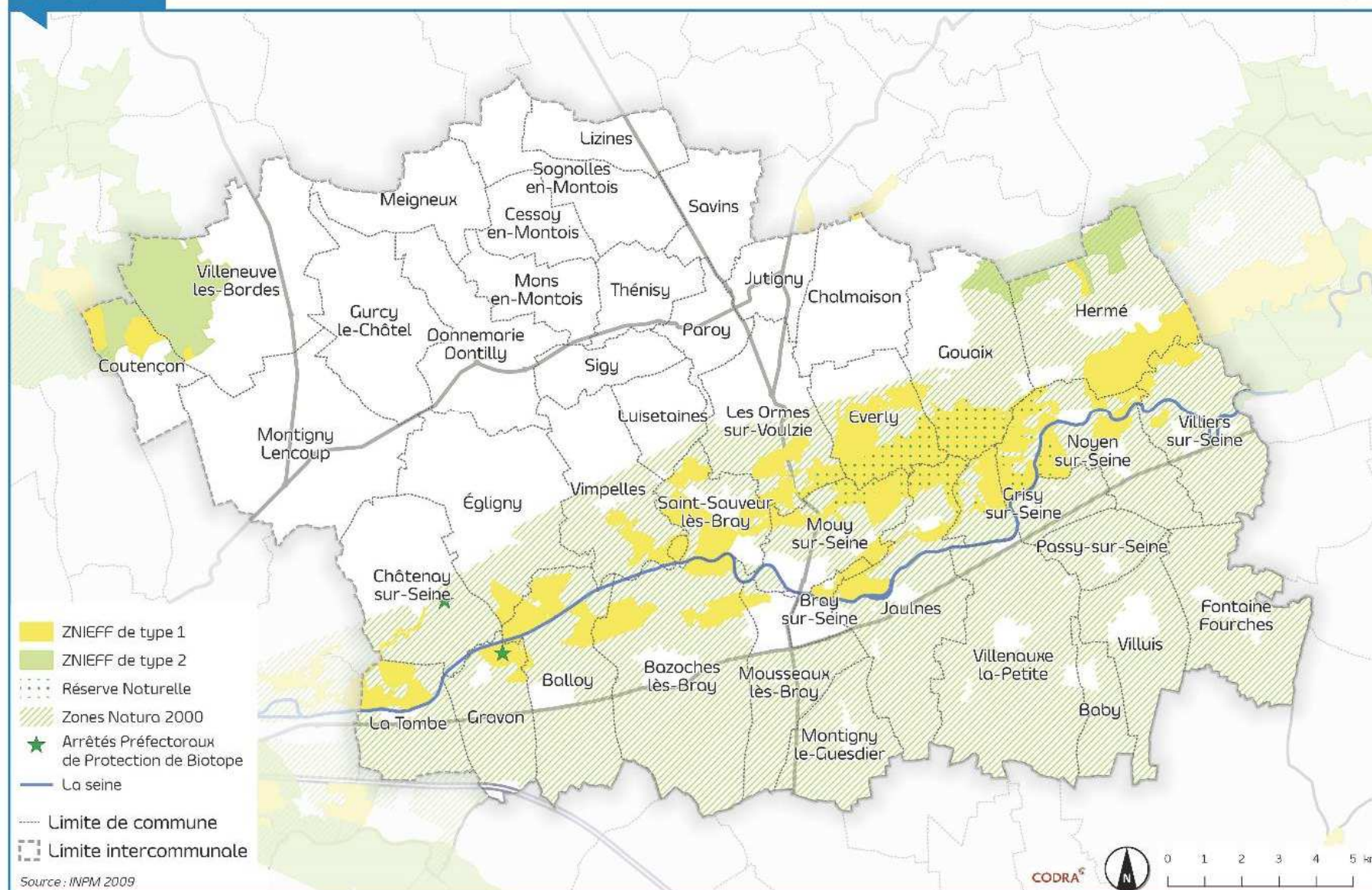
- Rupture forte dans l'implantation du bâti récent par rapport à l'ancien
- Faible qualité architecturale des constructions récentes
- Difficultés à conjuguer préservation et réhabilitation du bâti ancien particulièrement à Bray-sur-Seine

Enjeux paysages

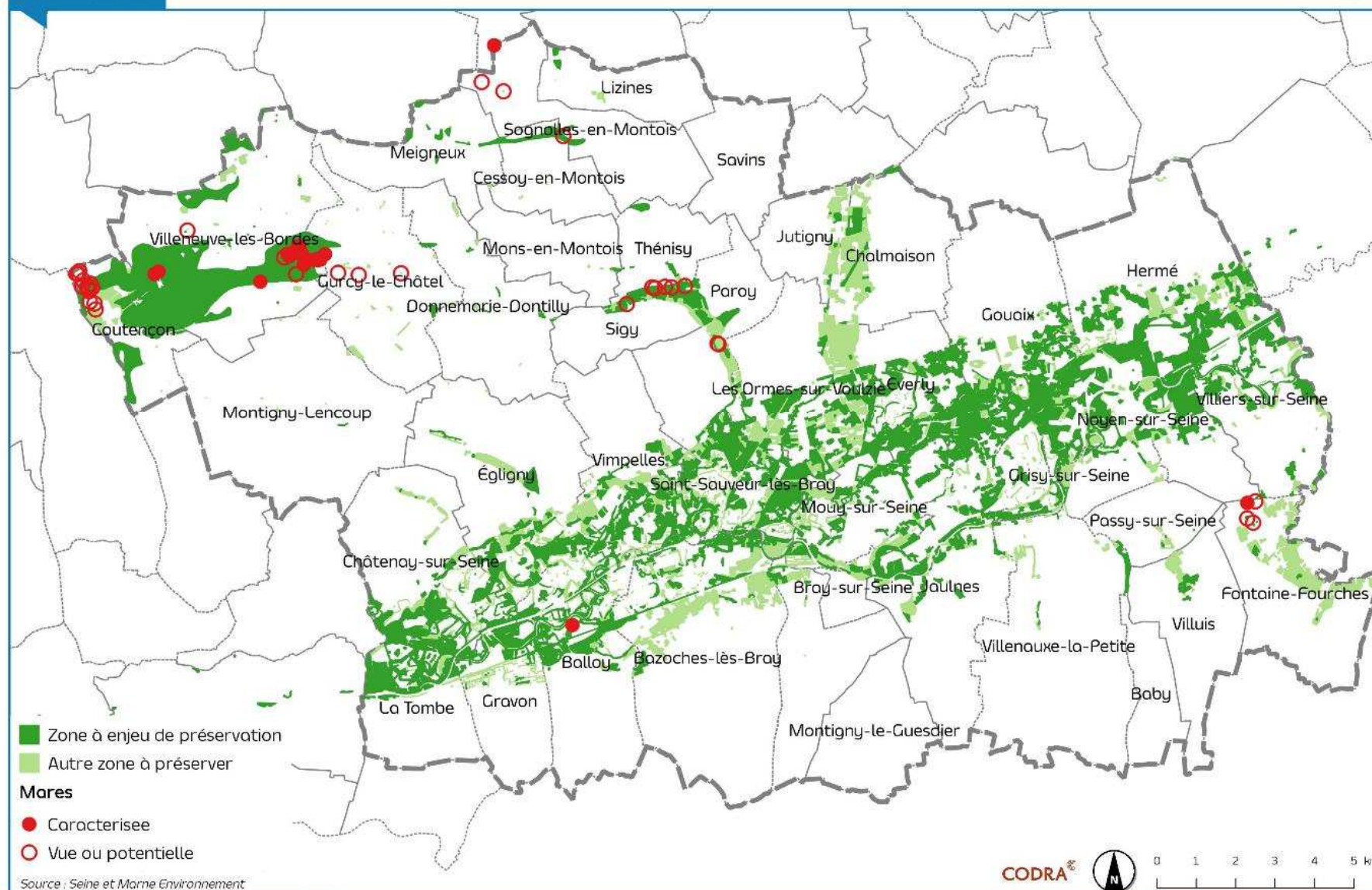
- Préservation des singularités des grands paysages
- Préservation de l'authenticité des villages et des bourgs

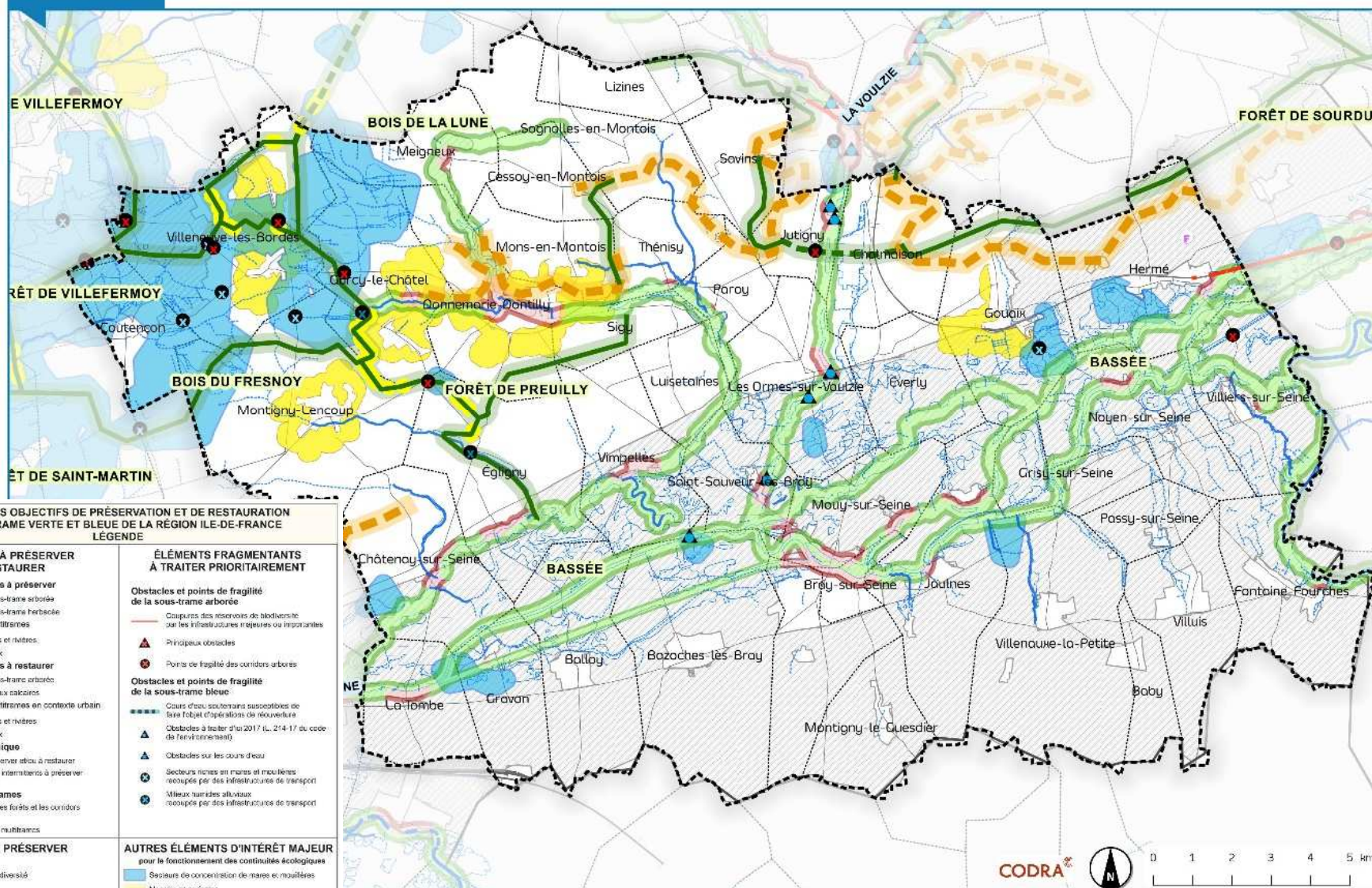
La trame verte et bleue





Les zones humides de la Bassée-Montois







Atouts

- Un riche patrimoine naturel.
- Des espaces reconnus et bien préservés.
- Une forte concentration d'espaces à enjeux dans la Bassée.
- Des espaces forestiers importants dans le Montois.

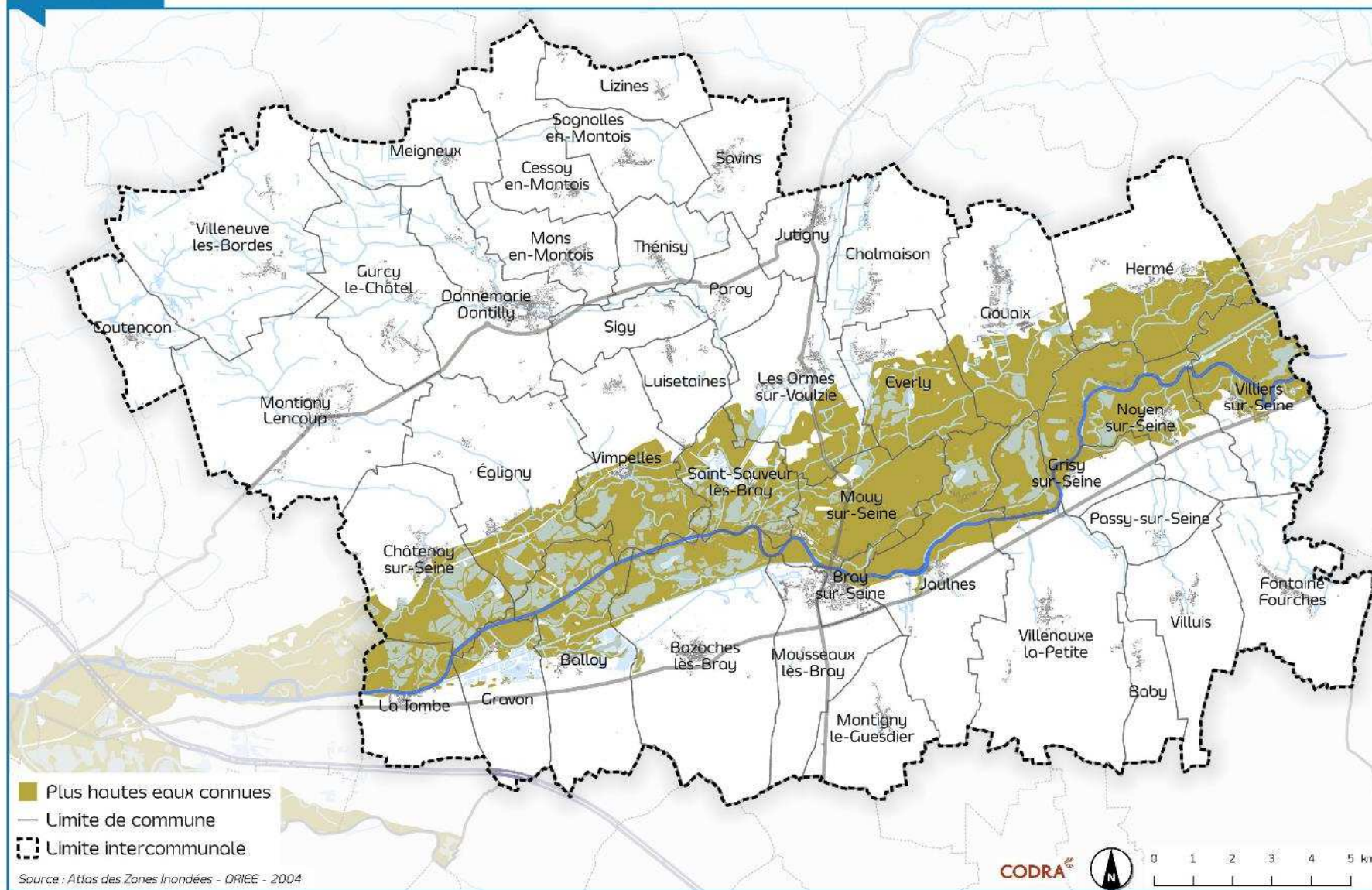


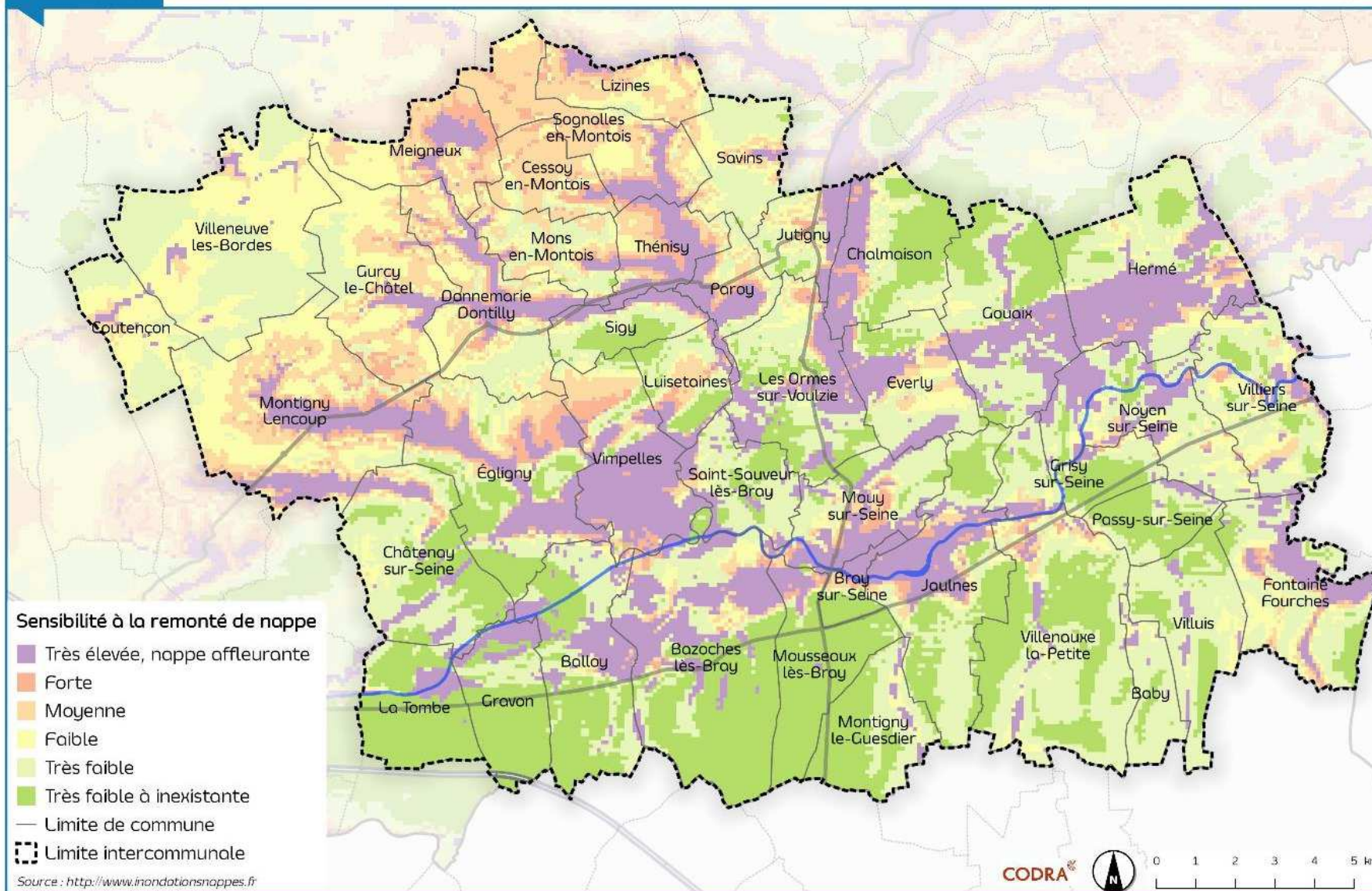
Faiblesses

- Des espaces de grande culture à la biodiversité faible.
- Des motifs paysagers ponctuels (arbres isolés, alignements...) rares dans les espaces de grandes cultures
- quelques éléments fragmentant pour les corridors écologiques : routes, seuils

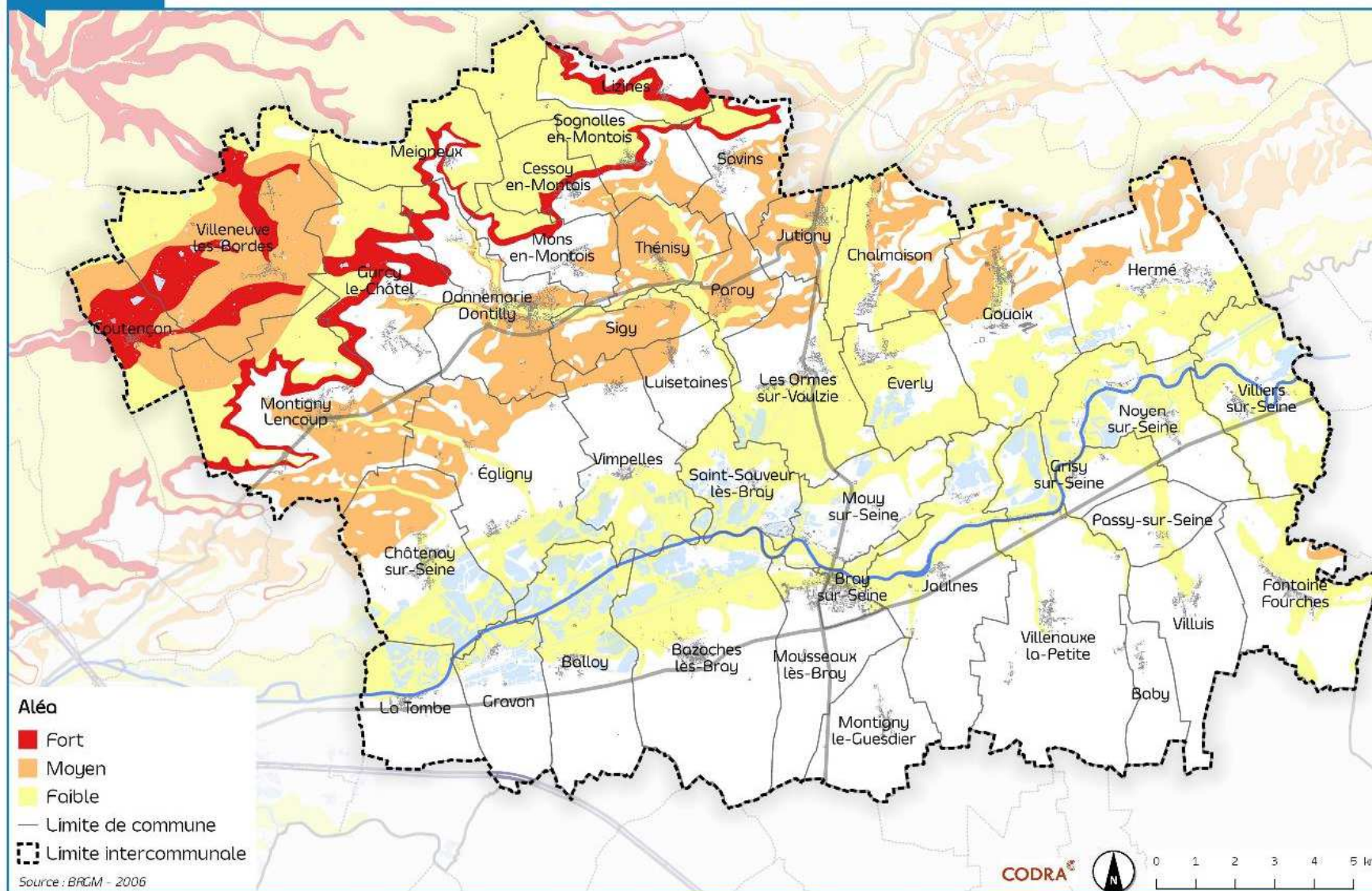
Enjeux trame verte & bleue

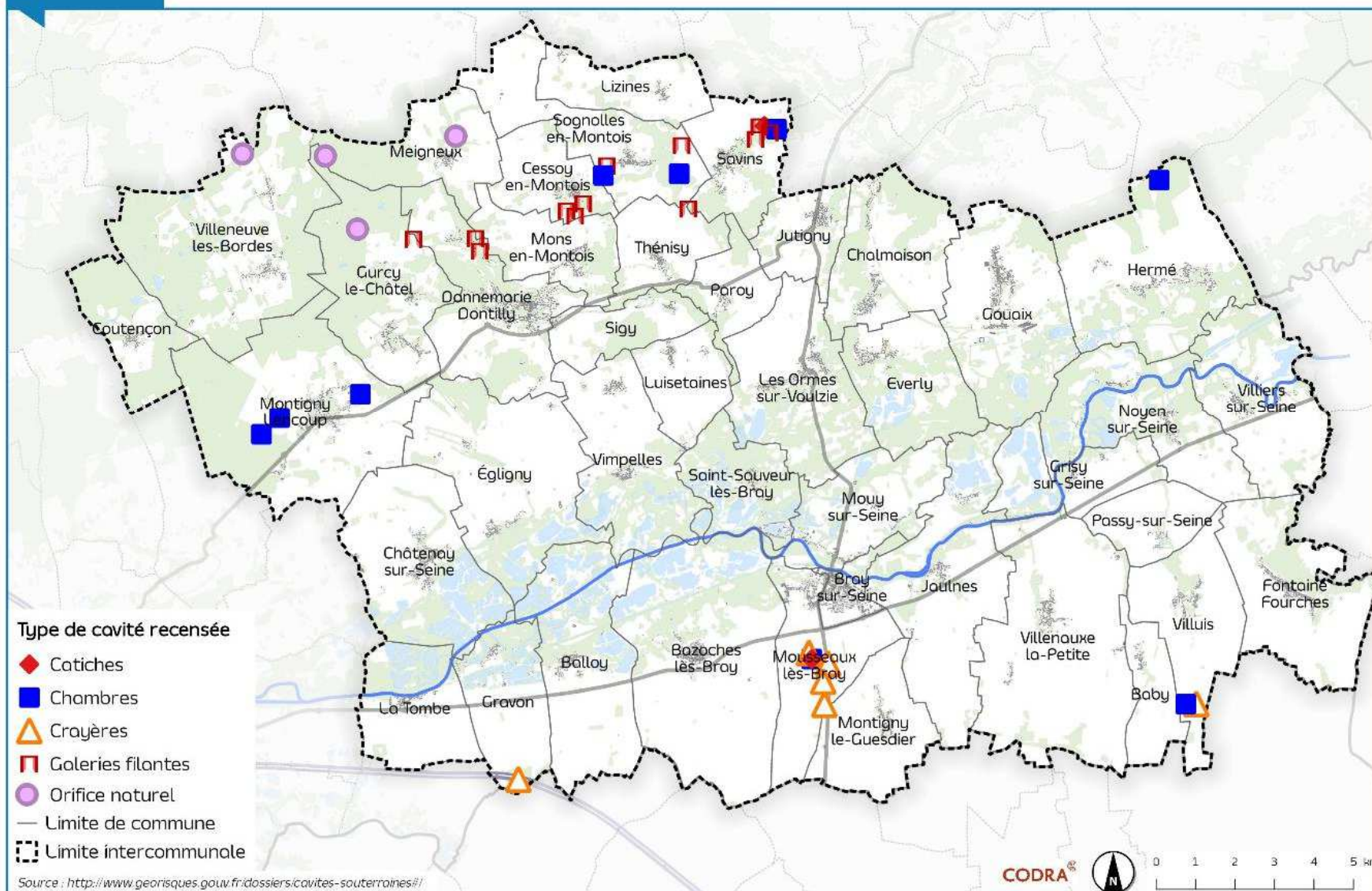
- Maintien de la qualité des espaces naturels et de leurs fonctionnalités écologiques
- Préservation de la biodiversité.
- Restauration des corridors écologiques dans les espaces de grande culture.
- Préservation et renforcement des éléments ponctuels composant la trame verte et bleue locale

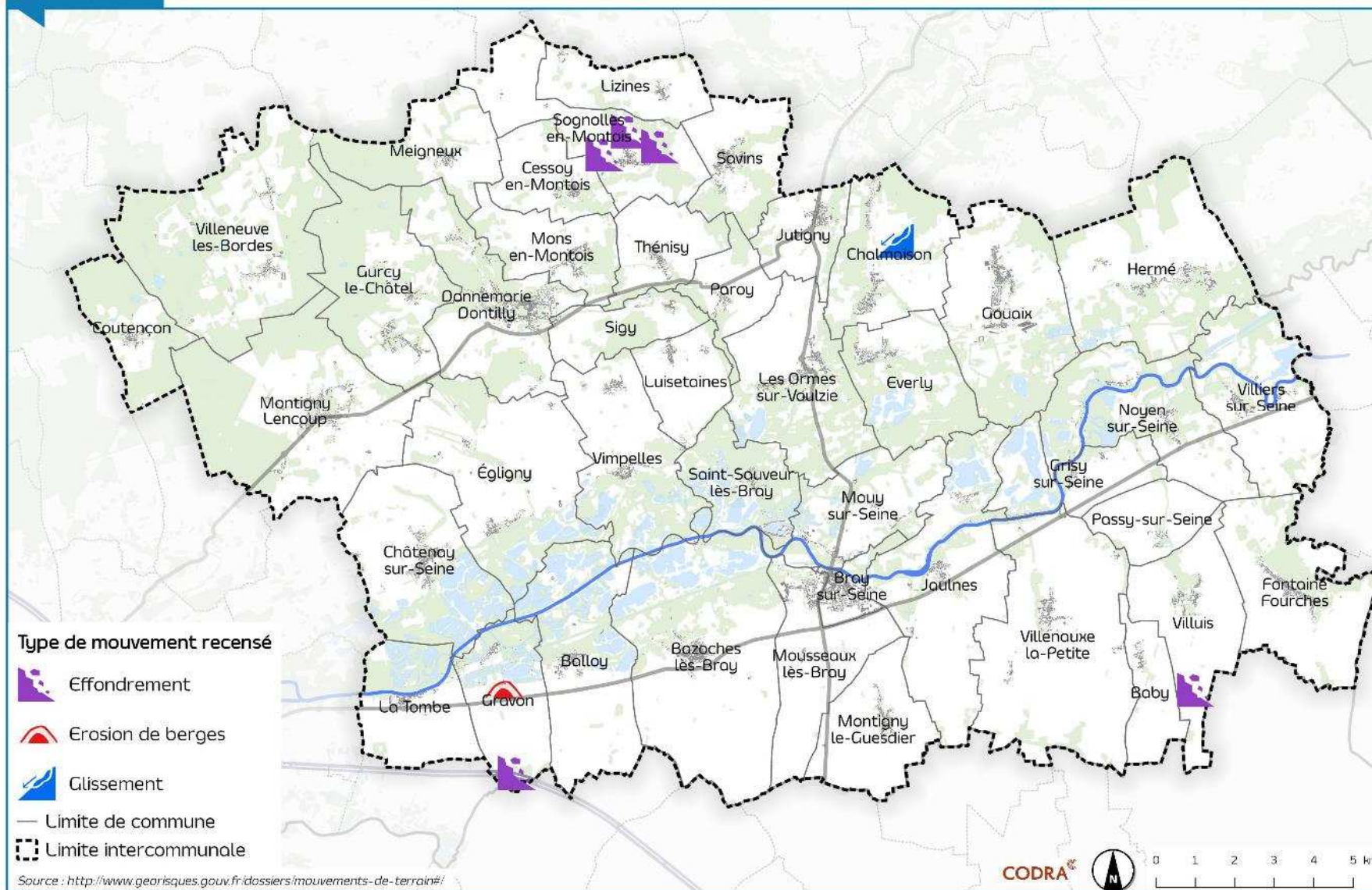


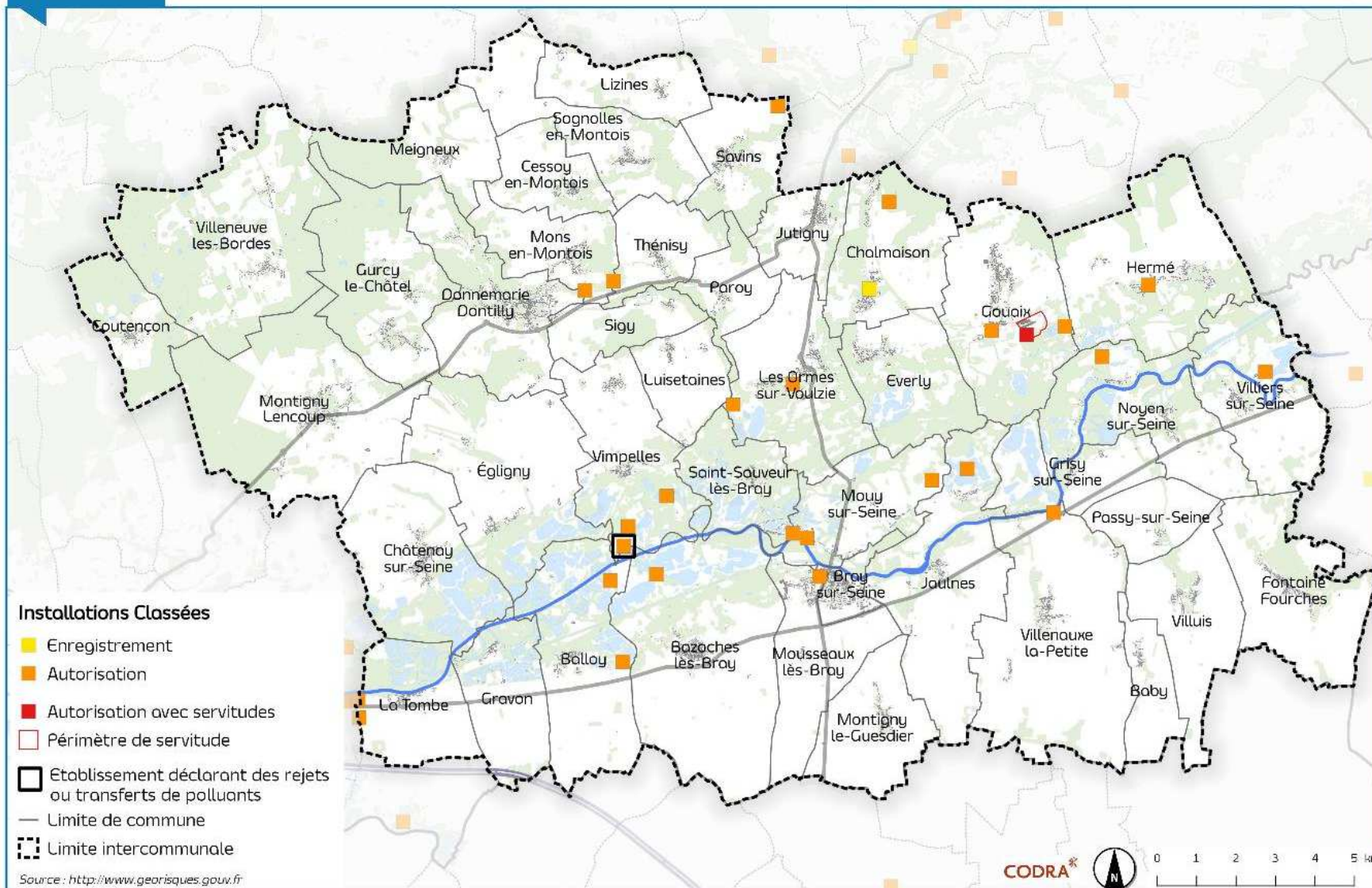


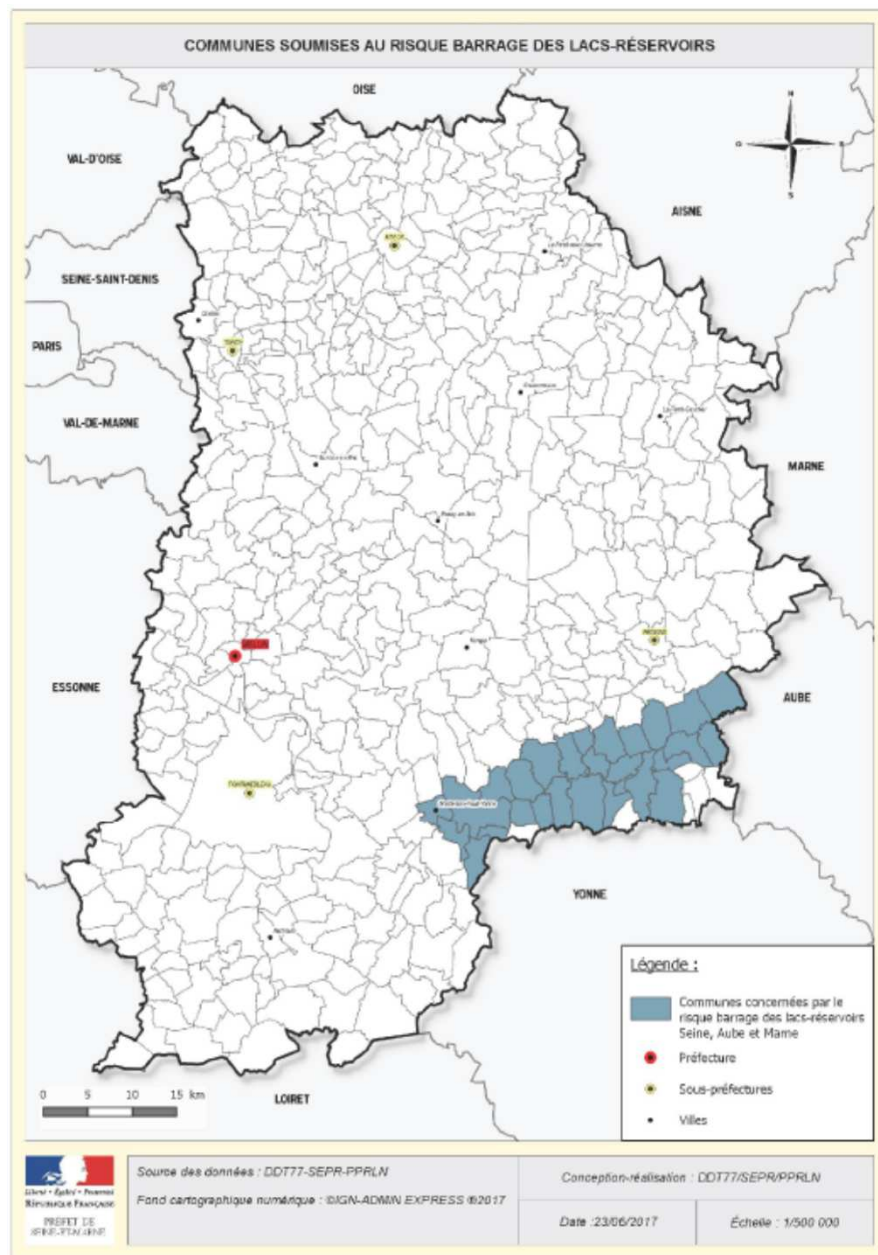
Risque de retrait-gonflement des argiles













Atouts

- Des risques globalement faibles en dehors du risque d'inondation / rupture de barrages



Faiblesses

- Toutes les communes sont concernées par l'aléa retrait gonflement des argiles et le risque TMD.
- Un risque d'inondation et rupture de barrage qui impacte fortement le développement de certaines communes.

Enjeux risques

- Prise en compte des risques dans l'organisation du territoire, le développement économique et urbain

Les principaux constats : l'alimentation en eau potable

- 16 communes en régie communale mais dont 3 d'entre elles ont délégué leurs compétences « production d'eau potable » et « transfert d'eau potable » à un syndicat intercommunal : Syndicat Intercommunal des Interconnexions en Eau Potable du Bas Montois.
- 12 communes sont en affermage dont 6 ont délégué leurs compétences « production d'eau potable » et « transfert d'eau potable » à deux structures intercommunales : le Syndicat Intercommunal des Interconnexions en Eau Potable du Bas Montois et la Communauté de communes du Pays de Montereau.
- 14 communes ont délégué l'ensemble de leur compétence « eau potable » à 4 différents Syndicats Intercommunaux d'Adduction en Eau Potable (SIAEP) : SIAEP Balloy-Gravon, SIAEP de la région de Bray-sur-Seine, SIAEP du Plateau Est du Montois et SIAEP de la région de Chatenay-sur-Seine.
- Enfin, le SIAEP du Plateau Est Montois ainsi que la commune de Chalmaison délèguent leur compétence « production d'eau potable » et « transfert d'eau potable » au Syndicat Mixte de transport d'eau potable du provinois.
- En 2015, 2,5 M de m³ prélevés pour l'AEP (2,2 M pour l'irrigation et 1,1 M pour l'industrie, soit un prélèvement globale de 6 M de m³).
- Le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 77%.

Les principaux constats : la gestion des eaux usées

- 21 installations de traitement des eaux usées sur la CCBM pour une capacité totale de traitement de 32 800 EH.
- 4 059 installations d'assainissement non collectif dont 36,7% sont conformes.
- 21 communes ne disposent pas d'un système collectif de traitement des eaux usées.

Les principaux constats : la gestion des déchets

- Deux structures intercommunales de gestion des déchets pour le territoire : le SIRMOTOM (10 communes) et le SMETOM-GEEODE (12 communes).
- Le SMETOM-GEEODE gère trois déchetterie sur le territoire intercommunal : Bray, Gouaix et Donnemarie-Dontilly. La déchetterie du SIRMOTOM la plus proche de la CCBM est située à Montereau.
- Plusieurs dépôts sauvages permanents ou temporaires sont régulièrement constatés sur le territoire de la CCBM.



Atouts

- Une ressource globalement sécurisée grâce aux efforts de regroupement dans la gestion de la ressource et de la distribution de l'eau potable.
- Beaucoup de réseaux de distribution d'eau potable ont un taux de rendement très satisfaisant.
- Les systèmes d'assainissement collectif sont en performance conformes à la réglementation européenne.



Faiblesses

- Des investissements importants ces dernières années pour assurer une alimentation en eau de qualité.
- Une multitude d'acteurs et beaucoup de communes en régie directe pour l'alimentation en eau potable.
- La moitié des communes ne disposent pas d'installation collective de traitement des eaux usées.
- Seules 36,7% des installations ANC sont conformes.

Enjeux AEP/assainissement/déchets

- Les captages de Jaulnes et de Noyen-sur-Seine en raison de l'importance des populations desservies.
- La non-conformité d'une majorité d'installations d'assainissement non collectif.
- La suppression des dépôts sauvages de déchets.

Prochaines étapes :

PADD – février à juin 2018

Dispositions réglementaires – juillet à février 2019

Arrêt - mai 2019

Approbation – janvier 2020